



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 5 mars 2026

<u>FINANCES</u>	
• D2026-15 : Approbation du compte financier unique (CFU) de la commune de Mios - Exercice 2025.	APPROUVÉ
• D2026-16 : Affectation des résultats 2025 du budget principal de la commune de MIOS.	APPROUVÉ
• D2026-17 : Fixation des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2026.	APPROUVÉ
• D2026-18 : Vote du budget primitif 2026.	APPROUVÉ
<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>	
• D2026-19 : - Avis du conseil municipal pour une ouverture dominicale complémentaire pour les commerces de détail de la commune.	APPROUVÉ
<u>AMENAGEMENT DE LA VILLE</u>	
• D2026/20 : Espaces Naturels Sensibles -Participation à la mise en protection de sites de reproduction à Leucorrhinia – Programme 2026 - Attribution budgétaire -demande de subvention.	APPROUVÉ
<u>URBANISME</u>	
• D2026-21 : ZAC Terres Vives, éco-domaine de Mios – Dénomination d'une rue.	APPROUVÉ
• D2026-22 : Définition des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR).	APPROUVÉ

COMMUNE DE MIOS -**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MARS 2026 A 19 HEURES****Nombre de conseillers :**

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

L'an deux mille vingt-six,

Le Jeudi 5 Mars à 19 heures,

Le conseil municipal de la commune de Mios,

dûment convoqué,

Date de convocation du**conseil municipal :**

20/02/2026

s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil

municipal, en séance publique,

sous la présidence de Monsieur Cédric PAIN, Maire.

Délibération n°2026/15**Objet : Adoption du compte financier unique (CFU) de la commune de MIOS – Exercice 2025**

Présents : MM. Cédric PAIN, Didier BAGNERES, Mme Monique MARENZONI, M. Laurent THEBAUD, Mme Isabelle VALLE, M. Alain MANO, Mme Christelle LOUET, M. Laurent ROCHE, Mme Virginie MILLOT, MM. Bernard SOUBIRAN, Jean-Pierre LIBOUREAU, Philippe FOURCADE, Stéphane LOIZEAU, Renaud BEZANNIER, Mmes Carine KLINGER, Guilaine TAVARES, MM. William VALANGEON, François BLANCHARD, Mmes Myriam BORG, Alyette MASSON, M. Denis RIVON, Mmes Agnès SANGOIGNET, Céline CARRENO, M. Olivier LINARDON.

Absents excusés :

- Mme Lucette GERARD ayant donné pouvoir à Mme Alyette MASSON,
- Mme Marie-Hélène CASTELLARNAU-DUPONT ayant donné pouvoir à Mme Monique MARENZONI,
- Mme Patricia CARMOUSE ayant donné pouvoir à M. Didier BAGNERES,
- Mme Agnès VINCENT,
- M. Sylvain MAZZOCCO ayant donné pouvoir à Mme Agnès SANGOIGNET.

Secrétaire de séance : Mme Alyette MASSON.

Rapporteur : Monsieur Laurent THÉBAUD

Le Conseil Municipal de la Commune de MIOS,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le compte financier unique (CFU) est actuellement en voie d'expérimentation mais sera obligatoire pour l'exercice 2026. Pour permettre à la commune de prendre les devants, il a été accepté de passer au CFU. Il s'agit de la seconde année.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Pendant l'expérimentation, les budgets qui produisaient un compte administratif et un compte de gestion, produisent désormais chacun leur CFU.

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que le CFU, voulu par les services de l'Etat, est conçu pour donner une information financière plus simple et plus lisible que les actuels comptes administratifs et comptes de gestion : un seul document au lieu de deux, qui étaient partiellement redondants et souvent trop volumineux. En effet, ce document :

- rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion,
- apporte une information enrichie grâce au rapprochement, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.
- simplifie les procédures, car sa production est totalement dématérialisée, dans une démarche cohérente à l'ensemble des documents budgétaires (BP, BS, DM et CA actuel).

La confection de ce document commun s'appuie sur un travail collaboratif simplifié entre les services de la collectivité et ceux du comptable public qui pourra servir, si nécessaire, de levier à la fiabilisation de la qualité des comptes.

L'assemblée est invitée à désigner un Président de séance pour le vote des CFU 2025 du budget principal, conformément à l'article L. 2121- 14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après avoir désigné Monsieur Didier BAGNERES en qualité de Président de séance pour l'adoption de la délibération portant sur le compte financier unique de l'exercice 2024 (fusion du compte administratif et du compte de gestion du comptable), du budget principal de la commune ;

Délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 présenté par Monsieur le Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2025 du budget concerné et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

Après délibération et à l'unanimité : (Monsieur Cédric PAIN, Maire, ayant quitté la séance pour ne pas prendre part au vote) :

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	8 902 674,15	13 044 070,00	21 946 744,15
	Recettes réalisées (1)	B	5 787 421,18	13 729 325,37	19 516 746,55
	Restes à réaliser	C	1 064 985,61	0,00	1 064 985,61
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	9 894 297,62	13 144 070,00	23 038 367,62
	Dépenses réalisées (1)	E	7 849 341,96	11 390 903,82	19 240 245,78
	Restes à réaliser	F	1 238 251,85	0,00	1 238 251,85
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-2 061 920,78	2 338 421,55	276 500,77
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	991 623,47	100 000,00	1 091 623,47
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-1 070 297,31	2 438 421,55	1 368 124,24
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-173 266,24	0,00	-173 266,24
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-1 243 563,55	2 438 421,55	1 194 858,00

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

- **Approuve**, tel qu’il est présenté à l’assemblée et annexé à la présente délibération, le compte financier unique 2025 du budget principal de la Commune de Mios soumis à son examen,
- **Déclare** toutes les opérations de l’exercice définitivement closes et les crédits non consommés ni reportés comme annulés,
- **Fixe** l’excédent global de clôture du Compte financier unique 2025 à **1 194 858,00 €**, décomposé comme suit :

COMMUNE DE MIOS - BUDGET PRINCIPAL			CFU 2025	
Exécution budgétaire - Vue d'ensemble				
		Dépenses	Recettes	Résultat
Réalizations de l'exercice 2025 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	11 390 903,82 €	13 729 325,37 €	2 338 421,55 €
	Section d'investissement	7 849 341,96 €	5 787 421,18 €	- 2 061 920,78 €
Reports de l'exercice 2025	Section de fonctionnement	- €	100 000,00 €	100 000,00 €
	Section d'investissement		991 623,47 €	991 623,47 €
Total (réalisations + reports)		19 240 245,78 €	20 608 370,02 €	1 368 124,24 €
Restes à réaliser à reporter en 2026	Section de fonctionnement	- €	- €	- €
	Section d'investissement	1 238 251,85 €	1 064 985,61 €	- 173 266,24 €
	Total des restes à réaliser à reporter en 2025	1 238 251,85 €	1 064 985,61 €	- 173 266,24 €
		Dépenses	Recettes	Résultat
RÉSULTAT CUMULÉ 2025	Section de fonctionnement	11 390 903,82 €	13 829 325,37 €	2 438 421,55 €
	Section d'investissement	9 087 593,81 €	7 844 030,26 €	- 1 243 563,55 €
	TOTAL CUMULÉ	20 478 497,63 €	21 673 355,63 €	1 194 858,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,
 Alyette MASSON.

Le Maire de MIOS,
 Cédric PAIN

- COMMUNE DE MIOS -

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MARS 2026 A 19 HEURES

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

Date de convocation du
conseil municipal :
20/02/2026

L'an deux mille vingt-six,

Le Jeudi 5 Mars à 19 heures,

Le conseil municipal de la commune de Mios,
dûment convoqué,

s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil
municipal, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Cédric PAIN, Maire.

Délibération n°2026/16

Objet : Affectation du résultat 2025 du budget principal de la commune de MIOS.

Présents : MM. Cédric PAIN, Didier BAGNERES, Mme Monique MARENZONI, M. Laurent THEBAUD, Mme Isabelle VALLE, M. Alain MANO, Mme Christelle LOUET, M. Laurent ROCHE, Mme Virginie MILLOT, MM. Bernard SOUBIRAN, Jean-Pierre LIBOUREAU, Philippe FOURCADE, Stéphane LOIZEAU, Renaud BEZANNIER, Mmes Carine KLINGER, Guilaine TAVARES, MM. William VALANGEON, François BLANCHARD, Mmes Myriam BORG, Alyette MASSON, M. Denis RIVON, Mmes Agnès SANGOIGNET, Céline CARRENO, M. Olivier LINARDON.

Absents excusés :

- Mme Lucette GERARD ayant donné pouvoir à Mme Alyette MASSON,
- Mme Marie-Hélène CASTELLARNAU-DUPONT ayant donné pouvoir à Mme Monique MARENZONI,
- Mme Patricia CARMOUSE ayant donné pouvoir à M. Didier BAGNERES,
- Mme Agnès VINCENT,
- M. Sylvain MAZZOCCO ayant donné pouvoir à Mme Agnès SANGOIGNET.

Secrétaire de séance : Mme Alyette MASSON.

Rapporteur : Monsieur Laurent THÉBAUD

L'adoption du compte financier unique (CFU) 2025 fait apparaître le résultat de la section de fonctionnement du budget principal de la commune. Il revient à l'assemblée délibérante d'affecter ce résultat.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 sur la détermination du résultat de fonctionnement, prévoyant que l'autorité délibérante doit affecter le résultat de la section de fonctionnement apparaissant au CFU à la clôture de l'exercice,

Considérant les résultats de clôture de l'exercice 2025 du budget principal aux montants suivants :

COMMUNE DE MIOS - BUDGET PRINCIPAL				CFU 2025
Exécution budgétaire - Vue d'ensemble				
		Dépenses	Recettes	Résultat
Réalizations de l'exercice 2025 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	11 390 903,82 €	13 729 325,37 €	2 338 421,55 €
	Section d'investissement	7 849 341,96 €	5 787 421,18 €	- 2 061 920,78 €
Reports de l'exercice 2025	Section de fonctionnement	- €	100 000,00 €	100 000,00 €
	Section d'investissement		991 623,47 €	991 623,47 €
Total (réalisations + reports)		19 240 245,78 €	20 608 370,02 €	1 368 124,24 €
Restes à réaliser à reporter en 2026	Section de fonctionnement	- €	- €	- €
	Section d'investissement	1 238 251,85 €	1 064 985,61 €	- 173 266,24 €
	Total des restes à réaliser à reporter en 2025	1 238 251,85 €	1 064 985,61 €	- 173 266,24 €
		Dépenses	Recettes	Résultat
RÉSULTAT CUMULÉ 2025	Section de fonctionnement	11 390 903,82 €	13 829 325,37 €	2 438 421,55 €
	Section d'investissement	9 087 593,81 €	7 844 030,26 €	- 1 243 563,55 €
	TOTAL CUMULÉ	20 478 497,63 €	21 673 355,63 €	1 194 858,00 €

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement d'un montant de **2 438 421,55 euros** selon la répartition suivante :

AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGÉTAIRE DE L'ANNÉE 2025

→ Résultat de la section de fonctionnement à affecter:			
Résultat de l'exercice :	Excédent :		2 338 421,55 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) :	Excédent :		100 000,00 €
Résultat de clôture à affecter : (A1)	Excédent :		2 438 421,55 €
→ Besoin réel de financement de la section d'investissement:			
Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Excédent		
	Déficit :		- 2 061 920,78 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) :	Excédent :		991 623,47 €
	Déficit :		
Résultat comptable cumulé :	R 001 :	Excédent :	
	D 001 :	Déficit :	- 1 070 297,31 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :			1 238 251,85 €
Recettes d'investissement restant à réaliser :			1 064 985,61 €
Solde des restes à réaliser :			- 173 266,24 €
(B) Besoin (-) réel de financement =			- 1 243 563,55 €
→ Affectation du résultat de la section de fonctionnement:			
Résultat excédentaire (A1) =			2 438 421,55 €
En couverture du besoins réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068) =			- 1 243 563,55 €
En dotation complémentaire de réserve (recette budgétaire au compte R 1068) =			1 094 858,00 €
SOUS TOTAL (R 1068)			2 338 421,55 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (dépense non budgétaire au compte 110 / ligne budgétaire D 002 du budget N+1) =			100 000,00 €
TOTAL (A1)			2 438 421,55 €
Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur (recette non budgétaire au cpte 119 / déficit reporté à la section de fonctionnement D 002)			- €
→ Transcription budgétaire de l'affectation du résultat:			

Section de Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
D002 : déficit reporté =	- €	R002 : excédent reporté =	100 000,00 €

Section d'Investissement			
Dépenses		Recettes	
D001 : déficit reporté =	- 1 070 297,31 €	R001: excédent reporté =	
		R1068: excédent capitalisé=	2 338 421,55 €

Le conseil municipal,
Après délibération et à l'unanimité :

- **Affecte** au budget 2026, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2026 selon la transcription budgétaire ci-dessous :

→ Transcription budgétaire de l'affectation du résultat:

Section de Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
D002 : déficit reporté =	- €	R002 : excédent reporté =	100 000,00 €

Section d'Investissement			
Dépenses		Recettes	
D001 : déficit reporté =	- 1 070 297,31 €	R001 : excédent reporté =	
		R1068 : excédent capitalisé=	2 338 421,55 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,
 Alyette MASSON.

Alyette Masson

Le Maire de MIOS,
 Cédric PAIN

Cédric Pain



- COMMUNE DE MIOS -**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MARS 2026 A 19 HEURES****Nombre de conseillers :**

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

**Date de convocation du
conseil municipal :**
20/02/2026

L'an deux mille vingt-six,
Le Jeudi 5 Mars à 19 heures,
Le conseil municipal de la commune de Mios,
dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil
municipal, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Cédric PAIN, Maire.

Délibération n°2026/17**Objet : Fixation des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2026.**

Présents : MM. Cédric PAIN, Didier BAGNERES, Mme Monique MARENZONI, M. Laurent THEBAUD, Mme Isabelle VALLE, M. Alain MANO, Mme Christelle LOUET, M. Laurent ROCHE, Mme Virginie MILLOT, MM. Bernard SOUBIRAN, Jean-Pierre LIBOUREAU, Philippe FOURCADE, Stéphane LOIZEAU, Renaud BEZANNIER, Mmes Carine KLINGER, Guilaine TAVARES, MM. William VALANGEON, François BLANCHARD, Mmes Myriam BORG, Alyette MASSON, M. Denis RIVON, Mmes Agnès SANGOIGNET, Céline CARRENO, M. Olivier LINARDON.

Absents excusés :

- Mme Lucette GERARD ayant donné pouvoir à Mme Alyette MASSON,
- Mme Marie-Hélène CASTELLARNAU-DUPONT ayant donné pouvoir à Mme Monique MARENZONI,
- Mme Patricia CARMOUSE ayant donné pouvoir à M. Didier BAGNERES,
- Mme Agnès VINCENT,
- M. Sylvain MAZZOCCO ayant donné pouvoir à Mme Agnès SANGOIGNET.

Secrétaire de séance : Mme Alyette MASSON.

Rapporteur : Monsieur Cédric PAIN

Depuis la réforme de la fiscalité locale, qui a consacré la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le panier des recettes fiscales de la commune est composé :

- de la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- de la taxe d'habitation réduite aux seules résidences secondaires ;
- de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

La présente délibération soumise à l'approbation du conseil municipal recouvre donc un vote des taux de deux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties ainsi que de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Vu la commission ressources en date du 15 janvier 2026,
Vu le Débat d'orientation budgétaire en date du 29 janvier 2026,
Vu la commission ressources en date du 19 février 2026,

Malgré la poursuite du contexte complexe et incertain et des évolutions exogènes de l'augmentation de la masse salariale (taux CNRACL, ...) et de manière générale de nos charges de fonctionnement,

Il est proposé au Conseil municipal de reconduire et de voter les taux 2026 comme suit :

- Taxes foncières sur (bâti) : **45,40%**
- Taxes foncières (non bâti) : **58,23%**
- Taxe d'habitation : **22,51%**

En l'absence de la notification par les services de l'Etat des bases 2026, en tenant compte de bases d'imposition prévisionnelles 2025, le produit des rôles généraux attendu nécessaire à l'équilibre du budget primitif 2025 a été estimé à **5 413 065 euros**.

Le conseil municipal,

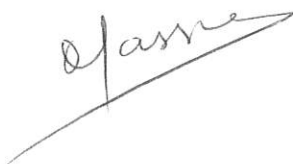
Vu l'article 1639 A du code général des impôts

Après délibération et à l'unanimité :

- **Adopte** les taux de fiscalité directe locale de 2026 comme suit :
 - pour la taxe foncière sur les propriétés bâties : **45,40 %** ;
 - pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties : **58,23 %**
 - pour la taxe d'habitation : **22,51%**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**La secrétaire de séance,
Alyette MASSON.**



**Le Maire de MIOS,
Cédric PAIN**



- COMMUNE DE MIOS -**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MARS 2026 A 19 HEURES****Nombre de conseillers :**

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

Date de convocation du**conseil municipal :**

20/02/2026

L'an deux mille vingt-six,

Le Jeudi 5 Mars à 19 heures,

Le conseil municipal de la commune de Mios,
dûment convoqué,s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil
municipal, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Cédric PAIN, Maire.**Délibération n°2026/18****Objet : Vote du budget primitif 2026.**

Présents : MM. Cédric PAIN, Didier BAGNERES, Mme Monique MARENZONI, M. Laurent THEBAUD, Mme Isabelle VALLE, M. Alain MANO, Mme Christelle LOUET, M. Laurent ROCHE, Mme Virginie MILLOT, MM. Bernard SOUBIRAN, Jean-Pierre LIBOUREAU, Philippe FOURCADE, Stéphane LOIZEAU, Renaud BEZANNIER, Mmes Carine KLINGER, Guilaïne TAVARES, MM. William VALANGEON, François BLANCHARD, Mmes Myriam BORG, Alyette MASSON, M. Denis RIVON, Mmes Agnès SANGOIGNET, Céline CARRENO, M. Olivier LINARDON.

Absents excusés :

- Mme Lucette GERARD ayant donné pouvoir à Mme Alyette MASSON,
- Mme Marie-Hélène CASTELLARNAU-DUPONT ayant donné pouvoir à Mme Monique MARENZONI,
- Mme Patricia CARMOUSE ayant donné pouvoir à M. Didier BAGNERES,
- Mme Agnès VINCENT,
- M. Sylvain MAZZOCCO ayant donné pouvoir à Mme Agnès SANGOIGNET.

Secrétaire de séance : Mme Alyette MASSON.

Rapporteur : Monsieur Laurent THEBAUD

Dans le prolongement du débat d'orientations budgétaires du 29 janvier 2026, le budget primitif 2026 de la commune de MIOS s'établit selon les modalités présentées ci-après :

- le budget s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement, à hauteur de **13 582 629 €** d'inscriptions nouvelles en fonctionnement et de **6 598 707,16 €** en investissement.

Les RAR 2025 s'établissent à 1 238 251,85 € en dépenses d'investissement et à 1 064 985,61€ en recettes d'investissement, conformément aux données présentées dans la maquette budgétaires M57 et au rapport détaillé, ci-annexés ;

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2312-1 et suivants ;
Vu le rapport détaillé de présentation du budget primitif 2025, joint au projet de délibération ;
Vu la maquette budgétaire M57, ci-annexée ;
Vu l'avis des commissions « Ressources » ;
Vu le rapport de présentation ci-joint,

Considérant que, par délibération du 29 janvier 2026, le Conseil municipal a procédé au débat d'orientations budgétaires pour l'année 2026 ;

Considérant, conformément au rapport détaillé et à la maquette budgétaire M57 ci-annexés, que les prévisions budgétaires pour l'exercice 2026 sont équilibrées, tant en recettes qu'en dépenses, et tant en fonctionnement qu'en investissement ;

Après délibération et à la majorité par 24 voix pour et 4 voix contre (Mme Agnès SANGOIGNET, Mme Céline CARRENO, M. Olivier LINARDON, M. Sylvain MAZZOCCO ayant donné pouvoir à Mme Agnès SANGOIGNET) :

- **Adopte** le budget primitif de l'exercice 2026 de la commune de MIOS, par chapitre et par nature, en section de fonctionnement et d'investissement et autorise l'autorité territoriale à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, à hauteur de 100%;
- **Autorise** le Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,
Alyette MASSON.



Le Maire de MIOS,
Cédric PAIN.



- COMMUNE DE MIOS -

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MARS 2026 A 19 HEURES

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

Date de convocation du
conseil municipal :
20/02/2026

L'an deux mille vingt-six,

Le Jeudi 5 Mars à 19 heures,

Le conseil municipal de la commune de Mios,
dûment convoqué,

s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil
municipal, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Cédric PAIN, Maire.

Délibération n°2026/19

Objet : Avis du conseil municipal pour une ouverture dominicale complémentaire pour les commerces de détail de la commune.

Présents : MM. Cédric PAIN, Didier BAGNERES, Mme Monique MARENZONI, M. Laurent THEBAUD, Mme Isabelle VALLE, M. Alain MANO, Mme Christelle LOUET, M. Laurent ROCHE, Mme Virginie MILLOT, MM. Bernard SOUBIRAN, Jean-Pierre LIBOUREAU, Philippe FOURCADE, Stéphane LOIZEAU, Renaud BEZANNIER, Mmes Carine KLINGER, Guilaine TAVARES, MM. William VALANGEON, François BLANCHARD, Mmes Myriam BORG, Alyette MASSON, M. Denis RIVON, Mmes Agnès SANGOIGNET, Céline CARRENO, M. Olivier LINARDON.

Absents excusés :

- Mme Lucette GERARD ayant donné pouvoir à Mme Alyette MASSON,
- Mme Marie-Hélène CASTELLARNAU-DUPONT ayant donné pouvoir à Mme Monique MARENZONI,
- Mme Patricia CARMOUSE ayant donné pouvoir à M. Didier BAGNERES,
- Mme Agnès VINCENT,
- M. Sylvain MAZZOCCO ayant donné pouvoir à Mme Agnès SANGOIGNET.

Secrétaire de séance : Mme Alyette MASSON.

Rapporteur : Monsieur Cédric PAIN

Par délibération 2025/68 du 10 décembre 2025, le conseil municipal a émis un avis favorable sur la dérogation au repos hebdomadaire du dimanche pour les commerces de détail de la commune pour une ouverture les dimanches 6, 13, 20 et 27 décembre 2026.

Un commerce a récemment sollicité Monsieur le Maire pour une ouverture complémentaire le 29 novembre 2026, correspondant au week-end du « black Friday ».

La liste des dimanches ayant été établie par arrêté municipal du 22 décembre 2025, il convient de la modifier en respectant les mêmes formes ainsi qu'un délai d'au moins deux mois avant le premier dimanche concerné.

Aussi, et en application des dispositions de l'article L.3132-6 du code du travail, il sera dérogé au repos dominical pour une ouverture le dimanche 29 novembre 2026, en plus de l'ouverture des dimanches déjà accordés par le conseil municipal lors de la séance du 10 décembre 2025.

Le conseil municipal,

Après délibération et à l'unanimité :

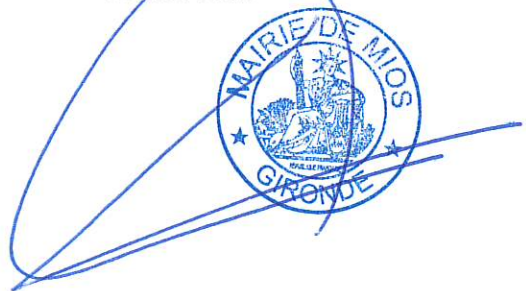
- **Emet** un avis favorable sur la dérogation au repos hebdomadaire du dimanche pour les commerces de détail de la commune pour une ouverture complémentaire le dimanche 29 novembre 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**La secrétaire de séance,
Alyette MASSON**



**Le Maire de MIOS,
Cédric PAIN**



- COMMUNE DE MIOS -

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MARS 2026 A 19 HEURES

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 24

Date de convocation du

conseil municipal :

20/02/2026

L'an deux mille vingt-six,

Le Jeudi 5 Mars à 19 heures,

Le conseil municipal de la commune de Mios,
dûment convoqué,

s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil
municipal, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Cédric PAIN, Maire.

Délibération n°2026/20

Objet : Espaces Naturels Sensibles -Participation à la mise en protection de sites de reproduction à Leucorrhinia – Programme 2026 - Attribution budgétaire -demande de subvention.

Présents : MM. Cédric PAIN, Didier BAGNERES, Mme Monique MARENZONI, M. Laurent THEBAUD, Mme Isabelle VALLE, M. Alain MANO, Mme Christelle LOUET, M. Laurent ROCHE, Mme Virginie MILLOT, MM. Bernard SOUBIRAN, Jean-Pierre LIBOUREAU, Philippe FOURCADE, Stéphane LOIZEAU, Renaud BEZANNIER, Mmes Carine KLINGER, Guilaine TAVARES, MM. William VALANGEON, François BLANCHARD, Mmes Myriam BORG, Alyette MASSON, M. Denis RIVON, Mmes Agnès SANGOIGNET, Céline CARRENO, M. Olivier LINARDON.

Absents excusés :

- Mme Lucette GERARD ayant donné pouvoir à Mme Alyette MASSON,
- Mme Marie-Hélène CASTELLARNAU-DUPONT ayant donné pouvoir à Mme Monique MARENZONI,
- Mme Patricia CARMOUSE ayant donné pouvoir à M. Didier BAGNERES,
- Mme Agnès VINCENT,
- M. Sylvain MAZZOCCO ayant donné pouvoir à Mme Agnès SANGOIGNET.

Secrétaire de séance : Mme Alyette MASSON.

Rapporteur : Monsieur Laurent ROCHE

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine développe, conformément à la Charte nationale des Conservatoires, des actions de protection d'espaces naturels notamment par voie de maîtrise foncière ou d'usage et assure l'étude, la gestion conservatoire ainsi que la mise en valeur durable du patrimoine naturel, des espèces, des habitats et des paysages que recèle l'ex-région Aquitaine.

La commune de Mios comprend sur son territoire des espaces naturels remarquables du point de vue écologique et paysager, notamment des étangs présentant de forts enjeux biodiversité avec la présence d'espèces patrimoniales rares et protégées de plantes et de libellules (leucorrhines) inventoriées par le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine.

Depuis 2017, le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine et la commune de Mios se sont rapprochés afin de mettre en place un partenariat permettant un porté à connaissance de ce patrimoine naturel remarquable ainsi que la préconisation de mesures permettant sa gestion durable via un plan de gestion durable de l'étang de la Surgenne.

Dans la continuité des actions engagées et conformément au Comité de pilotage, la commune et le CEN se sont rapprochés afin de poursuivre leur partenariat selon les termes de la convention jointe à la présente délibération.

La réalisation des mares forestières n'ayant pas été finalisée en 2025, il a été décidé, par les membres du comité de pilotage, de finaliser la création des 2 mares et de compléter ces dispositifs avec 2 autres et ce, afin de permettre une connexion entre les différents sites de développement potentiel de leucorrhines.

Les travaux viseront à créer ou recréer des mares forestières basées sur la configuration de lagunes naturelles : de forme plus ou moins circulaire avec des pentes douces, qui permettent l'expression d'une flore diversifiée.

Les mares représentent une surface à travailler au sol de 20 à 40 mètres de diamètre selon les possibilités et configuration de chaque site d'accueil. Elles se composent d'une lentille d'eau centrale profonde qui permet d'assurer la présence d'eau tout au long de l'année et permettre une zone refuge en été pour les espèces aquatiques.

L'emplacement de ces sites a été défini conjointement avec l'ONF afin de ne pas impacter le massif forestier communal.

A noter que ces travaux sont éligibles spécifiquement aux aides de l'Agence de l'eau à concurrence de 50% du montant.

Conformément au plan de gestion de l'étang de la Surgenne, le programme d'actions 2026 prévoit les opérations suivantes :

- Suivis, veilles et inventaires écologiques :
 - o Mise en œuvre des suivis écologiques : faune (STELI odonates, Fadet des Laïches et Damier de la Succise), flore (herbiers par drone et suivi floristique de la zone paratourbeuse) et suivi des niveaux d'eau.

- Animation territoriale pour la bonne mise en œuvre du plan de gestion (incluant l'organisation des réunions et la rédaction d'un rapport annuel d'activités).
- Coordination technique, administrative et financière du dossier.
- Travaux de gestion et de restauration :
 - Encadrement technique pour la création d'un réseau de mares forestières (4 mares créées)
- Communication et sensibilisation :
 - Réalisation d'une animation à destination du grand public.
 - Réalisation de deux animations à destination des scolaires.
 - Communication générale sur les actions.

Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 39 606,89 € selon l'affectation suivante :

- montant prévisionnel revenant au CEN Nouvelle-Aquitaine pour cette opération s'élève à 17 478.89€,
- montant affecté à la prestation (création de 4 mares forestières) à hauteur de 22 128 € TTC.

Les opérations de la présente convention seront réalisées dans un délai de 18 mois à compter de l'accord de financement de l'ensemble des partenaires financiers ou de leur accord pour le démarrage anticipé des actions.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit comme suit :

Partenaire financier	Montant (€)	Taux (%)
Agence de l'Eau Adour-Garonne	19 803,45 €	50,00 %
Commune de Mios	19 803,44 €	50.00 %
TOTAL	39 606.89 €	100%

Le Conseil Municipal,

Après délibération et à l'unanimité :

- **Approuve** l'opération et inscrit les crédits nécessaires à sa réalisation,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention avec le CEN pour 2026,
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter le concours financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de tout autre co financeur,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**La secrétaire de séance,
Alyette MASSON**



**Le Maire de MIOS,
Cédric PAIN**



- COMMUNE DE MIOS -**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MARS 2026 A 19 HEURES****Nombre de conseillers :**

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

L'an deux mille vingt-six,

Le Jeudi 5 Mars à 19 heures,

Le conseil municipal de la commune de Mios,
dûment convoqué,**Date de convocation du
conseil municipal :**
20/02/2026s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil
municipal, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Cédric PAIN, Maire.**Délibération n°2026/21****Objet : ZAC Terres Vives, éco-domaine de Mios – Dénomination d'une rue.**

Présents : MM. Cédric PAIN, Didier BAGNERES, Mme Monique MARENZONI, M. Laurent THEBAUD, Mme Isabelle VALLE, M. Alain MANO, Mme Christelle LOUET, M. Laurent ROCHE, Mme Virginie MILLOT, MM. Bernard SOUBIRAN, Jean-Pierre LIBOUREAU, Philippe FOURCADE, Stéphane LOIZEAU, Renaud BEZANNIER, Mmes Carine KLINGER, Guilaine TAVARES, MM. William VALANGEON, François BLANCHARD, Mmes Myriam BORG, Alyette MASSON, M. Denis RIVON, Mmes Agnès SANGOIGNET, Céline CARRENO, M. Olivier LINARDON.

Absents excusés :

- Mme Lucette GERARD ayant donné pouvoir à Mme Alyette MASSON,
- Mme Marie-Hélène CASTELLARNAU-DUPONT ayant donné pouvoir à Mme Monique MARENZONI,
- Mme Patricia CARMOUSE ayant donné pouvoir à M. Didier BAGNERES,
- Mme Agnès VINCENT,
- M. Sylvain MAZZOCCO ayant donné pouvoir à Mme Agnès SANGOIGNET.

Secrétaire de séance : Mme Alyette MASSON.

Rapporteur : Monsieur Didier BAGNÈRES

La dénomination des voies et bâtiments communaux est de la compétence du conseil municipal, en vertu de l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales (CAA de Bordeaux, 30 avril 2002, Farrugia, n°99BX02592) et de l'article L2121-30 du même code : « *Le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation* ».

A cela s'ajoute le fait que la loi 3DS prévoit que les communes mettent à disposition les données relatives à la dénomination des voies et la numérotation des maisons et autres constructions dans le cadre de la mise à disposition des données de référence prévue à l'article L321-4 du code des relations entre le public et l'administration (art. L2121-30 du CGCT).

Il s'agit à travers cette délibération de poursuivre le travail réalisé et de respecter les obligations qui s'imposent à notre collectivité.

Le conseil municipal,

Après délibération et à l'unanimité :

- **Approuve** la dénomination « rue Madeleine BRÈS » de la voie de desserte de l'ilot PUJEAU 02 ;
- **Autorise** Monsieur le maire, ou son représentant, à signer tout document entrant dans le cadre de la délibération.
- **Charge** Monsieur le Maire, ou son représentant, de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**La secrétaire de séance,
Alyette MASSON**



**Le Maire de MIOS,
Cédric PAIN**



- COMMUNE DE MIOS -**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MARS 2026 A 19 HEURES****Nombre de conseillers :**

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

Date de convocation du**conseil municipal :**

20/02/2026

L'an deux mille vingt-six,

Le Jeudi 5 Mars à 19 heures,

Le conseil municipal de la commune de Mios,
dûment convoqué,s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil
municipal, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Cédric PAIN, Maire.**Délibération n°2026/22****Objet : Définition des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR).**

Présents : MM. Cédric PAIN, Didier BAGNERES, Mme Monique MARENZONI, M. Laurent THEBAUD, Mme Isabelle VALLE, M. Alain MANO, Mme Christelle LOUET, M. Laurent ROCHE, Mme Virginie MILLOT, MM. Bernard SOUBIRAN, Jean-Pierre LIBOUREAU, Philippe FOURCADE, Stéphane LOIZEAU, Renaud BEZANNIER, Mmes Carine KLINGER, Guilaine TAVARES, MM. William VALANGEON, François BLANCHARD, Mmes Myriam BORG, Alyette MASSON, M. Denis RIVON, Mmes Agnès SANGOIGNET, Céline CARRENO, M. Olivier LINARDON.

Absents excusés :

- Mme Lucette GERARD ayant donné pouvoir à Mme Alyette MASSON,
- Mme Marie-Hélène CASTELLARNAU-DUPONT ayant donné pouvoir à Mme Monique MARENZONI,
- Mme Patricia CARMOUSE ayant donné pouvoir à M. Didier BAGNERES,
- Mme Agnès VINCENT,
- M. Sylvain MAZZOCCO ayant donné pouvoir à Mme Agnès SANGOIGNET.

Secrétaire de séance : Mme Alyette MASSON.

Rapporteur : Monsieur Cédric PAIN

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-29,

Vu la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, et notamment son article 15,

Vu l'article L.141-5-3 du Code de l'Énergie,

Vu la délibération n°2025-28 du 19 juin 2025 relative au lancement de la concertation des ZAE nR,

Considérant que la France accuse un retard notable dans l'atteinte de ses objectifs européens en matière de production d'énergies renouvelables, avec 19 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale en 2020, alors que l'objectif fixé était de 23 %,

Considérant que la loi n°2023-175 du 10 mars 2023, dite loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables), vise précisément à remédier à ce retard en facilitant le développement des projets d'énergies renouvelables sur le territoire national,

Considérant que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en vigueur fixe plusieurs orientations, notamment :

- le développement des énergies renouvelables sur des surfaces déjà artificialisées, en particulier pour le photovoltaïque, la méthanisation et le bois-énergie,
- l'interdiction d'implantation d'éoliennes terrestres et maritimes sur le périmètre concerné,

Considérant que le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), approuvé le 20 décembre 2018, ambitionne de multiplier par huit la production d'énergies renouvelables à l'horizon 2050 par rapport à 2010,

Considérant que la commune de Mios contribue déjà à hauteur de 13 % de la production d'EnR de la COBAN et 8 % de la production d'EnR du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre,

Considérant que, par délibération n°2025-28 du 19 juin 2025, le conseil municipal a défini les modalités de concertation relatives aux Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR), à savoir :

- la mise à disposition du public des documents relatifs à la localisation des zones par type de ZAE nR, ainsi qu'un registre destiné à recueillir les observations, accessible aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du mardi 22 juillet au lundi 25 août 2025,
- l'organisation d'une réunion publique,
- la mise en ligne sur le site internet de la commune de la cartographie des ZAE nR,

Considérant que le bilan de la concertation fait apparaître une seule observation formulée par le public, à savoir « *Un travail de grande qualité a été réalisé avec le SYBARVAL pour identifier les zones d'accélération témoignant de la volonté affirmée de la commune de s'inscrire dans les objectifs nationaux en matière de développement des ENR. Cette démarche répond également aux enjeux mondiaux pour la protection de la biodiversité, de nos écosystèmes essentielle pour préserver l'avenir des générations futures* ».

Considérant que trois types de zones d'accélération ont été identifiés (cf. cartographies annexées) :

- zones d'accélération de la chaleur renouvelable,
- zones d'accélération de la méthanisation,
- zones d'accélération photovoltaïques,

Considérant qu'une réunion publique s'est tenue le 21 juillet 2025,

Considérant que la mise en ligne sur le site internet de la commune de la cartographie des ZAEnR,

Le conseil municipal,

Après délibération et à l'unanimité :

- **Décide** de définir les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR) telles que proposées et présentées dans les plans annexés,
- **Charge** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération, laquelle sera notifiée au référent préfectoral unique ainsi qu'au SYBARVAL.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**La secrétaire de séance,
Alyette MASSON**



**Le Maire de Mios,
Cédric PAÏN**



COMMUNE DE MIOS -

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MARS 2026 A 19 HEURES

Délibération n°2026/15

Objet : Adoption du compte financier unique (CFU) de la commune de MIOS – Exercice 2025

ANNEXE

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE MIOS (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21330284700016

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BELIN ANTENNE DE BIGANOS

M. 57

Compte financier unique
Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	6
B3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents en N	9

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	10
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	11
A1.2 - Recettes d'investissement	12
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	13
A2.2 - Recettes de fonctionnement	14
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

III - Etats financiers

A - Bilan
B - Compte de résultat
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)
D - Balance des comptes

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	16
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	22
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
B3 - Etat des provisions	27
B4 - Etat des charges transférées	29
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet

B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	30
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	35
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	36
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	37
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet

IV - Annexes**C - Etats annexés budgétaires**

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	39
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	46

IV - Etats annexés**D - Autres éléments d'information**

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	53
D5 - Identification des flux croisés	54
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	55
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	56
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	11 946

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	792,63

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	863,33
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 113,84
3	Dépenses d'équipement brut / population	557,78
4	Encours de dette / population (2)(3)	370,01
5	DGF / population	124,61
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	62,55 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	82,02 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	22,49 %
9	Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	17,98 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	33,22 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	1,48

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	8 902 674,15	13 044 070,00	21 946 744,15
	Recettes réalisées (1)	B	5 787 421,18	13 729 325,37	19 516 746,55
	Restes à réaliser	C	1 064 985,61	0,00	1 064 985,61
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	9 894 297,62	13 144 070,00	23 038 367,62
	Dépenses réalisées (1)	E	7 849 341,96	11 390 903,82	19 240 245,78
	Restes à réaliser	F	1 238 251,85	0,00	1 238 251,85
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-2 061 920,78	2 338 421,55	276 500,77
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	991 623,47	100 000,00	1 091 623,47
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-1 070 297,31	2 438 421,55	1 368 124,24
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-173 266,24	0,00	-173 266,24
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-1 243 563,55	2 438 421,55	1 194 858,00

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 238 251,85
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	87 928,07
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	35 642,14
21	Immobilisations corporelles (3)	310 201,98
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	804 479,66
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 064 985,61
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 064 985,61
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N					F
Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB		45,40	0,00	0,00	0,00
TFPNB		58,23	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		22,51	0,00	0,00	0,00
TOTAL				0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires Délibération n° 22 du 13/04/2022 00:00:00 (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	207 456,80	92 806,60	44,74	87 928,07
204	Subventions d'équipement versées (6)	152 888,09	117 245,83	76,69	35 642,14
21	Immobilisations corporelles	3 068 383,39	2 169 376,77	70,70	310 201,98
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 245 592,34	4 323 132,31	82,41	804 479,66
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 674 320,62	6 702 561,51	77,27	1 238 251,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	603 777,00	600 119,58	99,39	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		603 777,00	600 119,58	99,39	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		9 278 097,62	7 302 681,09	78,71	1 238 251,85
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	443 700,00	423 399,76	95,42	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	172 500,00	123 261,11	71,46	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		616 200,00	546 660,87	88,71	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		9 894 297,62	7 849 341,96	79,33	1 238 251,85
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		9 894 297,62	7 849 341,96		1 238 251,85

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 878 153,61	1 428 059,61	76,04	1 064 985,61
16	Emprunts et dettes assimilées	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 412 020,54	3 219 954,05	94,37	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	16 473,32	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 690 174,15	4 664 486,98	69,72	1 064 985,61
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	940 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 100 000,00	999 673,09	90,88	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	172 500,00	123 261,11	71,46	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		2 212 500,00	1 122 934,20	50,75	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		8 902 674,15	5 787 421,18	65,01	1 064 985,61
001 Solde d'exécution positif reporté		991 623,47			
Total des recettes de la section d'investissement		9 894 297,62	5 787 421,18		1 064 985,61

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	3 477 571,00	3 051 487,93	59 092,25	3 110 580,18	89,45	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 751 800,00	6 447 943,75	3 388,08	6 451 331,83	95,55	0,00
014	Atténuations de produits	118 500,00	97 334,00	0,00	97 334,00	82,14	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	662 307,00	642 109,58	0,00	642 109,58	96,95	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		11 010 178,00	10 238 875,26	62 480,33	10 301 355,59	93,56	0,00
66	Charges financières	87 892,00	78 625,46	9 249,68	87 875,14	99,98	0,00
67	Charges spécifiques	6 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	33,33	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		11 104 070,00	10 319 500,72	71 730,01	10 391 230,73	93,58	0,00
023	Virement à la section d'investissement	940 000,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	1 100 000,00	999 673,09	0,00	999 673,09	90,88	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		2 040 000,00	999 673,09	0,00	999 673,09	49,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		13 144 070,00	11 319 173,81	71 730,01	11 390 903,82	86,66	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		13 144 070,00	11 319 173,81	71 730,01	11 390 903,82		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	5 000,00	5 868,59	0,00	5 868,59	117,37	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 243 000,00	1 317 969,81	31 076,88	1 349 046,69	108,53	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	824 514,00	767 711,12	56 813,92	824 525,04	100,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 821 429,00	8 277 558,79	0,00	8 277 558,79	105,83	0,00
74	Dotations et participations	2 514 868,00	2 689 670,10	1 943,70	2 691 613,80	107,03	0,00
75	Autres produits de gestion courante	190 000,00	156 321,18	0,00	156 321,18	82,27	0,00
Total des recettes de gestion des services		12 598 811,00	13 215 099,59	89 834,50	13 304 934,09	105,60	0,00
76	Produits financiers	559,00	559,52	0,00	559,52	100,09	0,00
77	Produits spécifiques	1 000,00	432,00	0,00	432,00	43,20	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		12 600 370,00	13 216 091,11	89 834,50	13 305 925,61	105,60	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	443 700,00	423 399,76	0,00	423 399,76	95,42	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		443 700,00	423 399,76	0,00	423 399,76	95,42	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		13 044 070,00	13 639 490,87	89 834,50	13 729 325,37	105,25	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		100 000,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		13 144 070,00	13 639 490,87	89 834,50	13 729 325,37		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2025	Montant des tirages 2025	Montant des remboursements 2025		Encours restant du au 31/12/2025
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					9 128 361,59									
1641 Emprunts en euros (total)					9 128 361,59									
03101	Caisse des Dépôts et Consignations	24/11/2003	04/12/2003	01/12/2004	54 800,00	V	Livret A + 0,70%	2,950%	2,950%	EUR	A	X	O	A-1
06001	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	16/02/2006	25/07/2006	05/04/2007	500 000,00	F	Taux fixe à 3,51%	3,510%	3,510%	EUR	A	P	O	A-1
06053 Ream	Caisse française de financement local	11/07/2016	01/09/2016	01/12/2016	2 173 561,59	F	Taux fixe à 4,43%	4,430%	4,504%	EUR	T	C	O	A-1
06053 new	Caisse française de financement local	11/07/2016	01/09/2016	01/12/2016	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1,05%	1,050%	1,068%	EUR	T	C	O	A-1
07001	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	24/01/2007	10/01/2008	10/01/2009	400 000,00	F	Taux fixe à 4,04%	4,040%	4,040%	EUR	A	C	O	A-1
11001	Crédit Foncier	05/10/2011	18/05/2012	18/08/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 3,95%	3,950%	4,016%	EUR	T	C	O	A-1
A33170WX	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	16/10/2017	30/06/2018	30/09/2018	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1,66%	1,660%	1,660%	EUR	T	C	O	A-1
NE03569544	Crédit Mutuel Sud Ouest	28/08/2018	30/10/2018	30/01/2019	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1,56%	1,560%	1,560%	EUR	T	P	O	A-1
NE07832043	Crédit Mutuel Sud Ouest	01/09/2022	26/10/2022	30/01/2023	1 500 000,00	F	Taux fixe à 2,44%	2,440%	2,440%	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					73 143,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					73 143,00									
375	Carsat Aquitaine	27/07/2012	31/10/2014	31/10/2015	73 143,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000%	0,000%	EUR	A	C	O	A-1
Total général					9 201 504,59									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2025											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2025	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 787 129,76					596 462,58	91 044,17	0,00	9 249,68
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 787 129,76					596 462,58	91 044,17	0,00	9 249,68
03101	N		A-1	8 643,01	2,92	V	Livret A + 0,70%	2,40%	2 635,33	417,30		16,71
06001	N		A-1	33 678,67	0,26	F	Taux fixe à 3,51%	3,51%	32 536,64	2 324,16		870,17
06053 Ream	N		A-1	212 054,69	0,92	F	Taux fixe à 4,43%	4,43%	212 054,80	15 467,52		782,84
06053 new	N		A-1	229 166,79	2,67	F	Taux fixe à 1,05%	1,05%	83 333,32	2 993,23		200,52
07001	N		A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4,04%	4,04%	23 529,44	950,58		0,00
11001	N		A-1	50 000,18	1,38	F	Taux fixe à 3,95%	3,95%	33 333,32	2 835,41		235,90
A33170WX	N		A-1	1 250 000,00	12,50	F	Taux fixe à 1,66%	1,66%	100 000,00	21 787,50		0,00
NE03569544	N		A-1	684 806,03	12,84	F	Taux fixe à 1,56%	1,56%	47 157,94	11 143,66		1 780,50
NE07832043	N		A-1	1 318 780,39	16,84	F	Taux fixe à 2,44%	2,44%	61 881,79	33 124,81		5 363,04
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		32 913,00					3 657,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00		32 913,00					3 657,00	0,00	0,00	0,00
375	N		A-1	32 913,00	8,84	F	Taux fixe à 0,00%	0,00%	3 657,00	0,00		0,00
Total général		0,00		3 820 042,76					600 119,58	91 044,17	0,00	9 249,68

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/2025 après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés en 768

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2025	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Barrière simple B														
TOTAL B		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Option d'échange C														
TOTAL C		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Multiplieur jusqu'à 5 E														
TOTAL E		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Autres type de structures F														
TOTAL F		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices initiation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : écart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart à indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2025 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 - RÉPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	Nombre de produits	10					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	3 820 042,76					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	MontBnt en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2025 après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		09-12-2024
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	09/12/2024
L	2031 Frais d'études	5	09/12/2024
L	2033 Frais d'insertion	5	09/12/2024
L	2041581 Subv. autres groupem.-Biens mobiliers, matériel, études	5	09/12/2024
L	2041582 Subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	30	09/12/2024
L	2041583 Subv.autres group.-Projets infrastruct. intérêt national	40	09/12/2024
L	2046 Attributions de compensation d'investissement	30	09/12/2024
L	2051 Concessions et droits similaires brevets licences	2	09/12/2024
L	2051 Concessions et droits similaires logiciels applicatifs, pro	5	09/12/2024
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	2	09/12/2024
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	09/12/2024
L	2128 Autres agencements et aménagements	20	09/12/2024
L	21321 Constructions immeubles de rapport	50	09/12/2024
L	21351 Installations générales	20	09/12/2024
L	2152 Installations de voirie	10	09/12/2024
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	20	09/12/2024
L	21534 Réseaux d'électrification	20	09/12/2024
L	21538 Autres réseaux	20	09/12/2024
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	09/12/2024
L	215731 Matériel roulant - Voirie	8	09/12/2024
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	6	09/12/2024
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	1	09/12/2024
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6	09/12/2024
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	09/12/2024
L	21828 Autres matériels de transp remorque tracteur bennes moto	8	09/12/2024
L	21828 Autres matériels de transport voiture	10	09/12/2024
L	21831 Matériel informatique scolaire	2	09/12/2024
L	21838 Autre matériel informatique imprimantes ordi clavier	5	09/12/2024
L	21838 Autre matériel informatique photocopieur balance	10	09/12/2024
L	21841 Matériel de bureau et mobiliers scolaires	10	09/12/2024
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	15	09/12/2024

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2185 Matériel de téléphonie	1	09/12/2024
L	2186 Cheptel	10	09/12/2024
L	2188 Autres immo corp coffre fort armoires app levage jeux bancs	30	09/12/2024
L	2188 Autres immobilisations corporelles	20	09/12/2024
L	2188 Autres immocorp équipements atelier garage sports	15	09/12/2024
L	2188 Autres immocorp microondes télé lave linge aspi appareil ph	10	09/12/2024
L	2188 Autres immocorp mobilier urbain	8	09/12/2024
L	2188 Autres immocorp nettoyeurs	6	09/12/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		350 777,67	0,00	0,00	350 777,67
Provisions pour litiges		340 000,00	0,00	0,00	340 000,00
CONTENTIEUX URBANISME	25/03/2021	340 000,00	0,00	0,00	340 000,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		10 777,67	0,00	0,00	10 777,67
CREANCES IRRECOUVRABLES	25/03/2021	10 777,67	0,00	0,00	10 777,67
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		350 777,67	0,00	0,00	350 777,67
TOTAL PROVISIONS		350 777,67	0,00	0,00	350 777,67

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		25,00	0,00	25,00	23,00	0,00	23,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 1cl	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint administratif principal 2cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Responsable de pôle	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Responsable service CCVA	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 1cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 2cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		64,00	1,37	65,37	63,37	0,00	63,37
Adjoint technique	C	26,00	0,46	26,46	26,46	0,00	26,46
Adjoint technique ppal 1cl	C	13,00	0,00	13,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint technique ppal 2cl	C	14,00	0,91	14,91	13,91	0,00	13,91
Agent d'entretien et de restauration		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent d'entretien et restauration		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise ppal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Agent spécialisé ppal 1cl des écoles maternelles	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spécialisé ppal 2cl des écoles maternelles	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,91	0,91	0,91	0,00	0,91
Adjoint du patrimoine	C	0,00	0,91	0,91	0,91	0,00	0,91
FILIERE ANIMATION (i)		25,00	1,66	26,66	24,66	0,00	24,66
Adjoint d'animation	C	10,00	1,66	11,66	10,66	0,00	10,66
Adjoint d'animation ppal 1cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 2cl	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Agent d'animation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent service animation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Animateur principal 1cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal 2cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier-chef ppal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Chef de service de Police Municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		124,00	3,94	127,94	120,94	0,00	120,94

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent d'animation		ANIM		0,00	A	A Apprentissage
Agent d'entretien et de restauration		TECH		0,00	A	A CAE
Agent d'entretien et restauration		TECH		0,00	A	A CAE
Agent d'entretien et restauration		TECH		0,00	A	A CAE
Agent service animation		ANIM		0,00	A Apprentissage	A Contrat d'apprentissage
Responsable de pôle	A	ADM		0,00	A 3 1°	CDD
Responsable service CCVA	A	ADM		0,00	A 3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent administratif	C	ADM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'animation	C	ANIM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'animation	B	ANIM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et de restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent d'entretien et restauration	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent de espaces verts	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent des espaces verts	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent service CCVA	C	ADM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent service animation	C	ANIM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent service animation	C	ANIM		0,00	A 3 1°	CDD

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent service animation	C	ANIM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent service animation	C	ANIM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent service animation	C	ANIM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent service animation	C	ANIM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent service animation	C	ANIM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent service animation	C	ANIM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent service animation	C	ANIM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent service animation	C	ANIM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent service animation	C	ANIM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent service animation	C	ANIM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent service animation	C	ANIM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent service animation	C	ANIM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent service animation	B	ANIM		0,00	A 3 1°	CDD
Agent service bâtiments	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent service voirie	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent technique	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent technique	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent technique	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent technique	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
Agent technique espace voirie	C	TECH		0,00	A 3 1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326 -352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1 -343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1 -333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	991 623,47
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	1 087 173,24
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 078 796,71

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	2 154 265,31
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 078 796,71
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	4 233 062,02

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	607 477,00	602 214,58	1 238 251,85	1 840 466,43
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	3 393 941,53	2 081 835,15	1 064 985,61	3 146 820,76
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	2 786 464,53	1 479 620,57	-173 266,24	1 306 354,33
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	991 623,47			991 623,47
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	2 154 265,31	2 154 265,31		2 154 265,31
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	3 145 888,78			3 145 888,78
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				4 452 243,11

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		607 477,00	I 602 214,58
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		603 777,00	600 119,58
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	600 120,00	596 462,58
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	3 657,00	3 657,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 700,00	2 095,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 700,00	2 095,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 393 941,53	III 2 081 835,15
Ressources propres externes de l'année (a)		1 353 941,53	1 082 162,06
10222	FCTVA	850 000,00	975 689,69
10226	Taxe d'aménagement (2)	407 755,23	89 999,05
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	96 186,30	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27636	Créance CCAS et caisse des écoles	0,00	16 473,32
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 040 000,00	999 673,09
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	14 745,55	13 089,40
28031	Frais d'études	28 134,33	23 441,08
28041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	1 932,00	1 932,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	831,34	831,34
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	10 720,34	10 720,34
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	132 483,13	135 535,13
2805	Licences, logiciels, droits similaires	20 555,38	20 555,38
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 835,01	4 930,01
28128	Autres aménagements de terrains	20 369,99	20 549,60
281351	Bâtiments publics	251 076,99	261 514,48
28151	Réseaux de voirie	290,00	290,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
28152	Installations de voirie	78 757,20	78 757,20
281531	Réseaux d'adduction d'eau	7 661,25	7 661,25
281532	Réseaux d'assainissement	1 967,33	1 967,33
281533	Réseaux câblés	1 521,66	1 521,66
281534	Réseaux d'électrification	7 640,40	9 267,71
281538	Autres réseaux	1 190,84	1 190,84
281568	Autre matériel, outillage incendie	9 268,32	9 832,43
281572	Matériel technique scolaire	5 941,67	56,99
2815731	Matériel roulant	12 414,69	12 414,69
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	3 436,21	4 867,68
281578	Autre matériel technique	0,00	6 136,46
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	19 439,77	23 781,52
28181	Installations générales, aménagt divers	412,00	412,00
281828	Autres matériels de transport	100 339,81	100 606,81
281831	Matériel informatique scolaire	27 302,12	28 284,44
281838	Autre matériel informatique	11 448,74	28 045,06
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	28 012,20	28 912,01
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	42 547,26	47 838,00
28185	Matériel de téléphonie	4 099,99	4 099,99
28188	Autres immo. corporelles	250 624,48	106 057,67
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
4912	Dépréciation des comptes de redevables	0,00	4 572,59
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	940 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	117 245,83	0,00	0,00	0,00	0,00	117 245,83
A110 Autres immobilisations incorporelles	92 806,60	0,00	0,00	0,00	0,00	92 806,60
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	6 255,59	0,00	0,00	0,00	0,00	6 255,59
A125 Constructions	1 207 586,04	0,00	0,00	0,00	0,00	1 207 586,04
A130 Réseaux et installations de voirie	559 823,25	0,00	0,00	0,00	0,00	559 823,25
A135 Réseaux divers	93 516,30	0,00	0,00	0,00	0,00	93 516,30
A140 Installations techniques, agencements et matériel	71 287,15	0,00	0,00	0,00	0,00	71 287,15
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	230 908,44	0,00	0,00	0,00	0,00	230 908,44
A155 Immobilisations corporelles en cours	4 323 132,31	0,00	0,00	0,00	0,00	4 323 132,31
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	6 702 561,51	0,00	0,00	0,00	0,00	6 702 561,51

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	117 245,83	0,00	0,00	0,00	117 245,83
A110	Autres immobilisations incorporelles	92 806,60	0,00	0,00	0,00	92 806,60
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	6 255,59	0,00	0,00	0,00	6 255,59
A125	Constructions	1 207 586,04	0,00	0,00	0,00	1 207 586,04
A130	Réseaux et installations de voirie	559 823,25	0,00	0,00	0,00	559 823,25
A135	Réseaux divers	93 516,30	0,00	0,00	0,00	93 516,30
A140	Installations techniques, agencements et matériel	71 287,15	0,00	0,00	0,00	71 287,15
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	230 908,44	0,00	0,00	0,00	230 908,44
A155	Immobilisations corporelles en cours	4 323 132,31	0,00	0,00	0,00	4 323 132,31
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 702 561,51	0,00	0,00	0,00	6 702 561,51

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	117 245,83	0,00	0,00	0,00	117 245,83
A110	Autres immobilisations incorporelles	92 806,60	0,00	0,00	0,00	92 806,60
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	6 255,59	0,00	0,00	0,00	6 255,59
A125	Constructions	1 207 586,04	0,00	0,00	0,00	1 207 586,04
A130	Réseaux et installations de voirie	559 823,25	0,00	0,00	0,00	559 823,25
A135	Réseaux divers	93 516,30	0,00	0,00	0,00	93 516,30
A140	Installations techniques, agencements et matériel	71 287,15	0,00	0,00	0,00	71 287,15
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	230 908,44	0,00	0,00	0,00	230 908,44
A155	Immobilisations corporelles en cours	4 323 132,31	0,00	0,00	0,00	4 323 132,31
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 702 561,51	0,00	0,00	0,00	6 702 561,51

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	117 245,83	0,00	0,00	0,00	117 245,83
A110	Autres immobilisations incorporelles	92 806,60	0,00	0,00	0,00	92 806,60
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	6 255,59	0,00	0,00	0,00	6 255,59
A125	Constructions	1 207 586,04	0,00	0,00	0,00	1 207 586,04
A130	Réseaux et installations de voirie	559 823,25	0,00	0,00	0,00	559 823,25
A135	Réseaux divers	93 516,30	0,00	0,00	0,00	93 516,30
A140	Installations techniques, agencements et matériel	71 287,15	0,00	0,00	0,00	71 287,15
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	230 908,44	0,00	0,00	0,00	230 908,44
A155	Immobilisations corporelles en cours	4 323 132,31	0,00	0,00	0,00	4 323 132,31
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 702 561,51	0,00	0,00	0,00	6 702 561,51

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	117 245,83	0,00	0,00	0,00	117 245,83
A110	Autres immobilisations incorporelles	92 806,60	0,00	0,00	0,00	92 806,60
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	6 255,59	0,00	0,00	0,00	6 255,59
A125	Constructions	1 207 586,04	0,00	0,00	0,00	1 207 586,04
A130	Réseaux et installations de voirie	559 823,25	0,00	0,00	0,00	559 823,25
A135	Réseaux divers	93 516,30	0,00	0,00	0,00	93 516,30
A140	Installations techniques, agencements et matériel	71 287,15	0,00	0,00	0,00	71 287,15
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	230 908,44	0,00	0,00	0,00	230 908,44
A155	Immobilisations corporelles en cours	4 323 132,31	0,00	0,00	0,00	4 323 132,31
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 702 561,51	0,00	0,00	0,00	6 702 561,51

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	117 245,83	0,00	0,00	0,00	117 245,83
A110	Autres immobilisations incorporelles	92 806,60	0,00	0,00	0,00	92 806,60
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	6 255,59	0,00	0,00	0,00	6 255,59
A125	Constructions	1 207 586,04	0,00	0,00	0,00	1 207 586,04
A130	Réseaux et installations de voirie	559 823,25	0,00	0,00	0,00	559 823,25
A135	Réseaux divers	93 516,30	0,00	0,00	0,00	93 516,30
A140	Installations techniques, agencements et matériel	71 287,15	0,00	0,00	0,00	71 287,15
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	230 908,44	0,00	0,00	0,00	230 908,44
A155	Immobilisations corporelles en cours	4 323 132,31	0,00	0,00	0,00	4 323 132,31
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 702 561,51	0,00	0,00	0,00	6 702 561,51

**AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES
ET SYLVICOLES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	117 245,83	0,00	0,00	0,00	117 245,83
A110	Autres immobilisations incorporelles	92 806,60	0,00	0,00	0,00	92 806,60
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	6 255,59	0,00	0,00	0,00	6 255,59
A125	Constructions	1 207 586,04	0,00	0,00	0,00	1 207 586,04
A130	Réseaux et installations de voirie	569 823,25	0,00	0,00	0,00	569 823,25
A135	Réseaux divers	93 516,30	0,00	0,00	0,00	93 516,30
A140	Installations techniques, agencements et matériel	71 287,15	0,00	0,00	0,00	71 287,15
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	230 908,44	0,00	0,00	0,00	230 908,44
A155	Immobilisations corporelles en cours	4 323 132,31	0,00	0,00	0,00	4 323 132,31
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 702 561,51	0,00	0,00	0,00	6 702 561,51

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;
Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
Axe 3° gestion des ressources en eau ;
Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :
- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.
La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :
- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».
La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	3 296 831,04	0,00	0,00	0,00	0,00	3 296 831,04
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	10 695,60	0,00	0,00	0,00	0,00	10 695,60
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	53 351,35	0,00	0,00	0,00	0,00	53 351,35
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	15 411,02	0,00	0,00	0,00	0,00	15 411,02
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	387 637,90	0,00	0,00	0,00	0,00	387 637,90
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	2 938 634,60	0,00	0,00	0,00	0,00	2 938 634,60
TOTAL		6 702 561,51	0,00	0,00	0,00	0,00	6 702 561,51

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	3 296 831,04	0,00	0,00	0,00	3 296 831,04
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	10 695,60	0,00	0,00	0,00	10 695,60
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	53 351,35	0,00	0,00	0,00	53 351,35
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	15 411,02	0,00	0,00	0,00	15 411,02
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	387 637,90	0,00	0,00	0,00	387 637,90
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	2 938 634,60	0,00	0,00	0,00	2 938 634,60
TOTAL		6 702 561,51	0,00	0,00	0,00	6 702 561,51

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	3 296 831,04	0,00	0,00	0,00	3 296 831,04
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	10 695,60	0,00	0,00	0,00	10 695,60
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	53 351,35	0,00	0,00	0,00	53 351,35
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	15 411,02	0,00	0,00	0,00	15 411,02
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	387 637,90	0,00	0,00	0,00	387 637,90
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	2 938 634,60	0,00	0,00	0,00	2 938 634,60
TOTAL		6 702 561,51	0,00	0,00	0,00	6 702 561,51

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	3 296 831,04	0,00	0,00	0,00	3 296 831,04
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	10 695,60	0,00	0,00	0,00	10 695,60
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	53 351,35	0,00	0,00	0,00	53 351,35
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	15 411,02	0,00	0,00	0,00	15 411,02
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	387 637,90	0,00	0,00	0,00	387 637,90
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	2 938 634,60	0,00	0,00	0,00	2 938 634,60
TOTAL		6 702 561,51	0,00	0,00	0,00	6 702 561,51

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	3 296 831,04	0,00	0,00	0,00	3 296 831,04
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	10 695,60	0,00	0,00	0,00	10 695,60
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	53 351,35	0,00	0,00	0,00	53 351,35
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	15 411,02	0,00	0,00	0,00	15 411,02
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	387 637,90	0,00	0,00	0,00	387 637,90
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	2 938 634,60	0,00	0,00	0,00	2 938 634,60
TOTAL		6 702 561,51	0,00	0,00	0,00	6 702 561,51

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	3 296 831,04	0,00	0,00	0,00	3 296 831,04
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	10 695,60	0,00	0,00	0,00	10 695,60
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	53 351,35	0,00	0,00	0,00	53 351,35
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	15 411,02	0,00	0,00	0,00	15 411,02
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	387 637,90	0,00	0,00	0,00	387 637,90
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	2 938 634,60	0,00	0,00	0,00	2 938 634,60
TOTAL		6 702 561,51	0,00	0,00	0,00	6 702 561,51

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	3 296 831,04	0,00	0,00	0,00	3 296 831,04
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	10 695,60	0,00	0,00	0,00	10 695,60
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	53 351,35	0,00	0,00	0,00	53 351,35
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	15 411,02	0,00	0,00	0,00	15 411,02
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	387 637,90	0,00	0,00	0,00	387 637,90
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	2 938 634,60	0,00	0,00	0,00	2 938 634,60
TOTAL		6 702 561,51	0,00	0,00	0,00	6 702 561,51

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

B1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2025	Montant des remboursements 2025		Encours restant du au 31/12/2025
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor					
5192 Avances de trésorerie					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

1682 Bons à moyen terme négociables (total)										0,00														
1687 Autres dettes (total)										73 143,00														
375	Carsat Aquitaine	27/07/2012	31/10/2014	31/10/2015		73 143,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000%	0,000%	EUR	A	C	O	A-1									
Total général						9 201 504,59																		

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

[illegible]

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat									
	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)
							Niveau de taux (5)	Taux actu.		
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00						
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				9 128 361,59						
1641 Emprunts en euros (total)				9 128 361,59						
03101	04/12/2003	24/11/2003	Caisse des Dépôts et Consignations	54 800,00	V	Livret A + 0,70%	2,950%	2,950%	EUR	A
06001	25/07/2006	16/02/2006	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	500 000,00	F	Taux fixe à 3,51%	3,510%	3,510%	EUR	A
06053 Ream	01/09/2016	11/07/2016	Caisse française de financement local	2 173 561,59	F	Taux fixe à 4,43%	4,430%	4,504%	EUR	T
06053 new	01/09/2016	11/07/2016	Caisse française de financement local	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1,05%	1,050%	1,068%	EUR	T
07001	10/01/2008	24/01/2007	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	400 000,00	F	Taux fixe à 4,04%	4,040%	4,040%	EUR	A
11001	18/05/2012	05/10/2011	Crédit Foncier	500 000,00	F	Taux fixe à 3,95%	3,950%	4,016%	EUR	T
A33170WX	30/06/2018	16/10/2017	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1,66%	1,660%	1,660%	EUR	T
NE03569544	30/10/2018	28/08/2018	Crédit Mutuel Sud Ouest	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1,56%	1,560%	1,560%	EUR	T
NE07832043	28/10/2022	01/09/2022	Crédit Mutuel Sud Ouest	1 500 000,00	F	Taux fixe à 2,44%	2,440%	2,440%	EUR	T
1643 Emprunts en devises (total)				0,00						

1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00						32 913,00	3 657,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00						32 913,00	3 657,00	0,00	0,00	0,00	0,00
375	N			A-1		8,84	F	Taux fixe à 0,00%	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00				3 820 042,76			600 119,58	91 044,17	0,00	0,00	9 249,68

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : /

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/2025 après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés en 768

IV – ANNEXES													IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													B1.2
B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)													
Emprunts et dettes au 31/12/2025													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2025	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 787 129,76						596 462,58	91 044,17	0,00	9 249,68
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 787 129,76						596 462,58	91 044,17	0,00	9 249,68
03101	N		A-1	8 643,01	2,92	V	Livret A + 0,70%	2,40%	2 635,33	417,30			16,71
06001	N		A-1	33 678,67	0,26	F	Taux fixe à 3,51%	3,51%	32 536,64	2 324,16			870,17
06053 Ream	N		A-1	212 064,69	0,92	F	Taux fixe à 4,43%	4,43%	212 054,80	15 467,52			782,84
06053 new	N		A-1	229 166,79	2,67	F	Taux fixe à 1,05%	1,05%	83 333,32	2 983,23			200,52
07001	N		A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4,04%	4,04%	23 529,44	950,58			0,00
11001	N		A-1	50 000,18	1,38	F	Taux fixe à 3,95%	3,95%	33 333,32	2 835,41			235,90
A33170WX	N		A-1	1 250 000,00	12,50	F	Taux fixe à 1,66%	1,66%	100 000,00	21 787,50			0,00
NE03569544	N		A-1	684 806,03	12,84	F	Taux fixe à 1,56%	1,56%	47 157,94	11 143,66			1 780,50
NE07832043	N		A-1	1 318 780,39	16,84	F	Taux fixe à 2,44%	2,44%	61 881,79	33 124,81			5 363,04
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'income sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 20 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) ; 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : écart indice zone euro / 4 : indices tous zone euro ou écart entre ces indices / 5 : écart indice zone euro / 6 : écart tous zone euro / 7 : écart tous zone euro / 8 : autres indices
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2025 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couverte et la part non couverte.

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										B1.3

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2025	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Barrière simple B														
TOTAL B		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Option d'échange C														
TOTAL C		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Autres type de structures F														
TOTAL F		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

B1.4 - RÉPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures (A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	Nombre de produits	10					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	3 820 042,76					
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	MontBnt en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2025 après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)												
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	capital restant dû au 31/12/2025	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Primes éventuelles	
											Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE				B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture					Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du	Avant opération de	Après opération de
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux			
Taux fixe (total)						Charges c/668	Produits c/768	
Taux variable (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquez l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

B1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2025 (1)																
N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	capital restant dû au 31/12/2025	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
					Contrat initial			Contrat renégocié								
					Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuar.			Contrat initial	Contrat renégocié (5)
TOTAL										0,00	0,00	Contrat initial	Contrat renégocié	0,00	0,00	0,00

(¹) inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(13) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indicatif, P pour amortissement constant, C pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE				B1.9
B1.9 – AUTRES DETTES				
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)				
LIBELLES		Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE					B1.8
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME					
B1.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME					
REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine(2)	Dette en capital au 31/12/2025 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé					
Auprès des organismes de droit public					
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex: émissions publiques ou privées)					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

COMMUNE DE MIOS -

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MARS 2026 A 19 HEURES

Délibération n°2026/16

Objet : Affectation du résultat 2025 du budget principal de la commune de MIOS.

ANNEXE

COMMUNE DE MIOS - BUDGET PRINCIPAL			CFU 2025
Exécution budgétaire - Vue d'ensemble			

		Dépenses	Recettes	Résultat
Réalizations de l'exercice 2025 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	11 390 903,82 €	13 729 325,37 €	2 338 421,55 €
	Section d'investissement	7 849 341,96 €	5 787 421,18 €	- 2 061 920,78 €

Reports de l'exercice 2025	Section de fonctionnement	- €	100 000,00 €	100 000,00 €
	Section d'investissement		991 623,47 €	991 623,47 €

Total (réalisations + reports)	19 240 245,78 €	20 608 370,02 €	1 368 124,24 €
--------------------------------	-----------------	-----------------	----------------

Restes à réaliser à reporter en 2026	Section de fonctionnement	- €	- €	- €
	Section d'investissement	1 238 251,85 €	1 064 985,61 €	- 173 266,24 €
	Total des restes à réaliser à reporter en 2025	1 238 251,85 €	1 064 985,61 €	- 173 266,24 €

		Dépenses	Recettes	Résultat
RÉSULTAT CUMULÉ 2025	Section de fonctionnement	11 390 903,82 €	13 829 325,37 €	2 438 421,55 €
	Section d'investissement	9 087 593,81 €	7 844 030,26 €	- 1 243 563,55 €
	TOTAL CUMULÉ	20 478 497,63 €	21 673 355,63 €	1 194 858,00 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGÉTAIRE DE L'ANNÉE 2025

Résultat de la section de fonctionnement à affecter:

Résultat de l'exercice :	Excédent :	2 338 421,55 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) :	Excédent :	100 000,00 €
Résultat de clôture à affecter : (A1)	Excédent :	2 438 421,55 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement:

Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Excédent	
	Déficit :	- 2 061 920,78 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne001 du CA) :	Excédent :	991 623,47 €
	Déficit :	
Résultat comptable cumulé :	R 001 : Excédent :	
	D 001 : Déficit :	- 1 070 297,31 €

Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	1 238 251,85 €
Recettes d'investissement restant à réaliser :	1 064 985,61 €
Solde des restes à réaliser :	- 173 266,24 €

(B) Besoin (-) réel de financement =	- 1 243 563,55 €
--------------------------------------	------------------

Affectation du résultat de la section de fonctionnement:

Résultat excédentaire (A1) =	2 438 421,55 €
En couverture du besoins réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068) =	- 1 243 563,55 €
En dotation de réserve (recette budgétaire au compte R 1068) =	2 338 421,55 €
SOUS TOTAL (R 1068)	1 094 858,00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (dépense non budgétaire au compte 110 / ligne budgétaire D 002 du budget N+1) =	100 000,00 €
TOTAL (A1)	1 194 858,00 €
Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur (recette non budgétaire au cpte 119 / déficit reporté à la section de fonctionnement D 002)	- €

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat:

Section de Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
D002 : déficit reporté =	- €	R002 : excédent reporté =	100 000,00 €

Section d'Investissement			
Dépenses		Recettes	
D001 : déficit reporté =	- 1 070 297,31 €	R001: excédent reporté =	
		R1068: excédent capitalisé=	2 338 421,55 €

COMMUNE DE MIOS -

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MARS 2026 A 19 HEURES

Délibération n°2026/18

Objet : Vote du budget primitif 2026.

ANNEXE

BUDGET PRIMITIF 2026

Rapport de présentation annexé à la délibération n°D2026-**

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit annexée aux budgets primitifs afin de permettre aux citoyens et aux élus de comprendre les enjeux financiers de leurs collectivités et de leurs établissements publics.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le deuxième acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité (après le DOB). Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le projet de budget 2026 du budget primitif a été établi en tenant compte du rapport d'orientation budgétaire présenté en conseil municipal et des commissions ressources.

Ce budget a donc été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 29 janvier 2026. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès de nos partenaires chaque fois que possible.

La présente note a pour vocation de présenter de manière synthétique le budget primitif 2026.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune, le paiement de nos fluides, de nos contrats de prestations...; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

La présentation structurelle reprend les dépenses et recettes réelles des sections de fonctionnement et d'investissement en incluant les mouvements d'ordre. Pour rappel, depuis 2021 et à la clôture du budget annexe de la caisse des écoles le budget général de la commune de MIOS comprend uniquement le budget principal.

Il est tout d'abord important d'indiquer qu'une reprise des résultats des années antérieures a été appliquée. Le résultat de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, les restes à réaliser et la prévision d'affectation de résultat ont été inscrits dans le budget primitif.

Vue d'ensemble du projet de budget :

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	4 290 158,00	5 533 721,55
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 238 251,85	1 064 985,61
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 070 297,31	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
Total de la section d'investissement (2)		6 598 707,16	6 598 707,16
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	13 582 629,00	13 482 629,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 100 000,00
	=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		13 582 629,00	13 582 629,00
TOTAL DU BUDGET (4)		20 181 336,16	20 181 336,16

Le budget primitif tient compte de l'affectation des résultats antérieurs comme suit :

COMMUNE DE MIOS - BUDGET PRINCIPAL			CFU 2025	
Exécution budgétaire - Vue d'ensemble				
		Dépenses	Recettes	Résultat
Réalizations de l'exercice 2025 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	11 390 903,82 €	13 729 325,37 €	2 338 421,55 €
	Section d'investissement	7 849 341,96 €	5 787 421,18 €	- 2 061 920,78 €
Reports de l'exercice 2025	Section de fonctionnement	- €	100 000,00 €	100 000,00 €
	Section d'investissement		991 623,47 €	991 623,47 €
Total (réalisations + reports)		19 240 245,78 €	20 608 370,02 €	1 368 124,24 €
Restes à réaliser à reporter en 2026	Section de fonctionnement	- €	- €	- €
	Section d'investissement	1 238 251,85 €	1 064 985,61 €	- 173 266,24 €
	Total des restes à réaliser à reporter en 2025	1 238 251,85 €	1 064 985,61 €	- 173 266,24 €
		Dépenses	Recettes	Résultat
RÉSULTAT CUMULÉ 2025	Section de fonctionnement	11 390 903,82 €	13 829 325,37 €	2 438 421,55 €
	Section d'investissement	9 087 593,81 €	7 844 030,26 €	- 1 243 563,55 €
	TOTAL CUMULÉ	20 478 497,63 €	21 673 355,63 €	1 194 858,00 €

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGETAIRE DE L'ANNEE 2025

→ Résultat de la section de fonctionnement à affecter:			
Résultat de l'exercice :	Excédent :		2 338 421,55 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) :	Excédent :		100 000,00 €
Résultat de clôture à affecter : (A1)	Excédent :		2 438 421,55 €
→ Besoin réel de financement de la section d'investissement:			
Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Excédent		
	Déficit :		- 2 061 920,78 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) :	Excédent :		991 623,47 €
	Déficit :		
Résultat comptable cumulé :	R 001 :	Excédent :	
	D 001 :	Déficit :	- 1 070 297,31 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :			1 238 251,85 €
Recettes d'investissement restant à réaliser :			1 064 985,61 €
Solde des restes à réaliser :			- 173 266,24 €
(B) Besoin (-) réel de financement =			- 1 243 563,55 €
→ Affectation du résultat de la section de fonctionnement:			
Résultat excédentaire (A1) =			2 438 421,55 €
En couverture du besoins réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068) =			- 1 243 563,55 €
En dotation de réserve (recette budgétaire au compte R 1068) =			2 338 421,55 €
SOUS TOTAL (R 1068)			1 094 858,00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (dépense non budgétaire au compte 110 / ligne budgétaire D 002 du budget N+1) =			100 000,00 €
TOTAL (A1)			1 194 858,00 €
Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur (recette non budgétaire au cpte 119 / déficit reporté à la section de fonctionnement D 002)			- €

→ Transcription budgétaire de l'affectation du résultat:

Section de Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
D002 : déficit reporté =	- €	R002 : excédent reporté =	100 000,00 €

Section d'Investissement			
Dépenses		Recettes	
D001 : déficit reporté =	- 1 070 297,31 €	R001: excédent reporté =	
		R1068: excédent capitalisé=	2 338 421,55 €

A-LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'un ménage : les salaires d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées principalement au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État...

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 243 000,00	0,00	1 284 929,00	1 284 929,00	1 284 929,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	824 514,00	0,00	824 514,00	824 514,00	824 514,00
731	Fiscalité locale	7 821 429,00	0,00	8 296 063,00	8 296 063,00	8 296 063,00
74	Dotations et participations (3)	2 514 868,00	0,00	2 424 064,00	2 424 064,00	2 424 064,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	190 000,00	0,00	148 000,00	148 000,00	148 000,00
Total des recettes de gestion courante		12 598 811,00	0,00	12 982 570,00	12 982 570,00	12 982 570,00
76	Produits financiers	559,00	0,00	559,00	559,00	559,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	393 000,00	393 000,00	393 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 600 370,00	0,00	13 376 129,00	13 376 129,00	13 376 129,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	443 700,00		106 500,00	106 500,00	106 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		443 700,00		106 500,00	106 500,00	106 500,00

TOTAL	13 044 070,00	0,00	13 482 629,00	13 482 629,00	13 482 629,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	100 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 582 629,00
--	----------------------

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires prévisionnels représentent 60% des dépenses totales de fonctionnement de la commune et les dépenses à caractère général représentent 31%.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 477 571,00	0,00	3 550 000,00	3 550 000,00	3 550 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 751 800,00	0,00	6 811 000,00	6 811 000,00	6 811 000,00
014	Atténuations de produits	118 500,00	0,00	209 000,00	209 000,00	209 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	662 307,00	0,00	696 800,00	696 800,00	696 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 010 178,00	0,00	11 266 800,00	11 266 800,00	11 266 800,00
66	Charges financières	87 892,00	0,00	70 829,00	70 829,00	70 829,00
67	Charges spécifiques (3)	6 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 104 070,00	0,00	11 342 629,00	11 342 629,00	11 342 629,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	940 000,00		1 140 000,00	1 140 000,00	1 140 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 040 000,00		2 240 000,00	2 240 000,00	2 240 000,00

TOTAL	13 144 070,00	0,00	13 582 629,00	13 582 629,00	13 582 629,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 582 629,00
--	----------------------

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt.

Il existe trois principaux types de recettes pour une ville :

- Les impôts locaux
- Les dotations versées par l'État
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

Le budget de fonctionnement s'établit en recettes et en dépenses à **13 582 629,00 euros**

1-Les recettes de fonctionnement du budget :

Chap.	LIBELLES	BP 2025	BP 2026
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	13 142 070,00	13 582 629,00
	RECETTES		
002	Excédent antérieur reporté fonctionnement	100 000,00	100 000,00
042	Opérations d'ordre entre section	443 700,00	106 500,00
013	Atténuation de charges	5 000,00	5 000,00
70	Produits des services, du domaine	1 243 000,00	1 284 929,00
73	Impôts et Taxes	824 514,00	824 514,00
731	Fiscalité locale	7 821 429,00	8 296 063,00
74	Dotations, subventions, participations	2 512 868,00	2 424 064,00
75	Autres produits de gestion courante	190 000,00	148 000,00
	RECETTES DE GESTION	12 596 811,00	12 982 570,00
76	Produits financiers	559,00	559,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	393 000,00
78	Reprise sur provisions et dépréciations	0,00	
79	Transfert de charges		
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	13 142 070,00	13 582 629,00

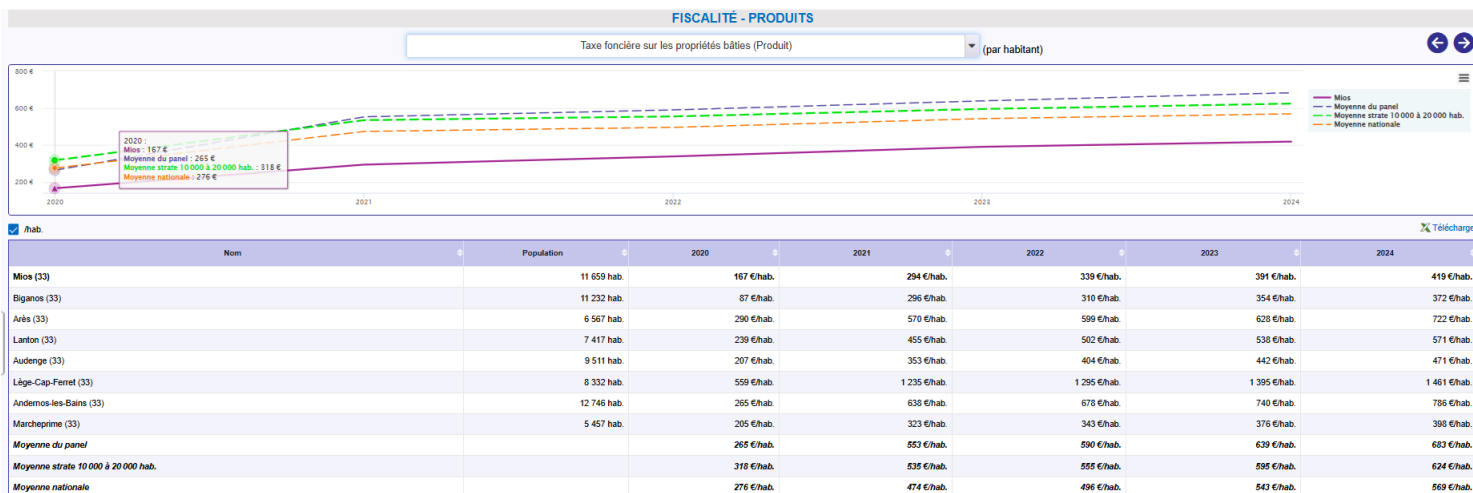
Les recettes réelles de fonctionnement (RRF) s'élèvent à **13 376 129,00 euros**. À ce montant, s'ajoutent les opérations d'ordre de transfert entre sections pour **106 500,00 euros** (dont travaux en régie) et le résultat de fonctionnement reporté pour **100 000,00 euros** (affectation résultat 2025).

L'objectif reste identique aux années précédentes, c'est-à-dire que les dépenses de fonctionnement doivent rester maîtrisées tout en absorbant l'augmentation des charges liées à l'inflation, aux contraintes exigées par l'Etat et l'évolution de la masse salariale notamment.

Les RRF 2026 sont supérieures à celles de 2024 (+ 775 759€), soit + **6,16 %**. Cette variation s'analyse principalement de la manière suivante :

- Les recettes liées aux impôts et taxes (R73) : Ce chapitre représente **68%** des recettes réelles de fonctionnement. Cette prévision intègre pour l'essentiel l'évolution des produits de la fiscalité directe locale + **43 000 euros** par rapport au prévisionnel 2025, laquelle découle de la variation physique des bases liée aux autorisations d'urbanisme (éléments dont nous sommes toujours en attente) d'une part, à la revalorisation par l'État des valeurs locatives (+0,8% en 2026) et les nouvelles bases constatées en 2025 après le vote du budget +**299 000 €***. Globalement le produit attendu au titre des taxes foncières et THRS s'élève à environ **5 413 065 euros**. L'allocation de compensation versée par la COBAN dans le cadre du passage à la fiscalité professionnelle unique (FPU) reste figée à hauteur de 681 767 euros. Toutefois, le budget primitif tient compte d'un relèvement de l'activité immobilière et espère consolider les recettes constatées en 2025 par rapport au prévisionnel (+ **140 000 €**)

Pour autant, il s'agit d'une fiscalité mesurée, la plus faible « pression fiscale » de l'intercommunalité voire même de la moyenne nationale (source 2024), malgré une légère valorisation du taux en 2023 :



- Les dotations, subventions et participations(R74): Ce chapitre représente **18%** des recettes réelles de fonctionnement. Dans l'attente de sa notification par les services de l'État, le montant de DGF a été estimé à hauteur de **1 050 000 €** (montant 2025). Dans l'attente des données de l'Etat, il a été anticipé la **suppression** de la dotation de solidarité urbaine (DSU) déjà impactée en 2025 à hauteur de – 50 % (-51 663 €). Ce chapitre comptabilise également les allocations compensatrices perçues au titre des exonérations de taxes foncières. Pour la commune de MIOS elles s'élèvent à 180 000 euros en 2025. Enfin, la participation de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) est renouvelée pour 2026 à hauteur de **671 000** euros environ compte tenu des projets soutenus par elle et de nos estimations.
- Les autres recettes réelles de fonctionnement :
 - Les atténuations de charges (R013) : **5 000,00 euros**
Ce chapitre comptabilise le remboursement par la CPAM des dépenses de personnel (agents contractuels) en lien avec l'absentéisme. Il est difficilement prévisible.
 - Les produits des services (R70) : **1 284 929 euros**
Les recettes liées à la restauration collective et aux activités de loisirs représentent **82%** de ce chapitre, soit la somme de **1 060 000 euros**. Une stabilité par rapport au CA 2025 a été envisagé dans l'attente des effectifs 2025/2026 et de la fréquentation de nos services.
Une recette mesurée plus élevée (64 029 €) a été prévu pour les produits forestiers devant le manque de visibilité des cours et les lots vendus. Le produit des amendes de police a été prévu à hauteur de **75 000 €** (78 655 au CA 2025).
 - Les autres produits de gestion courantes (R75) : **148 000 euros**
Ce chapitre comptabilise les revenus des immeubles (La poste, logements d'urgences, salles...) cumulés à la refacturation des coûts supportés par la commune pour la gestion de la divagation des animaux et le remboursement par notre assureur de certaines absences de nos agents ou sinistres. Cette dernière recette était auparavant comptabilisée au chapitre 77.
 - Les produits exceptionnels(R77) : **393 000 euros**
Ce chapitre enregistrait les indemnités prévisionnelles versées par les compagnies d'assurances au titre de la sinistralité (dommages aux biens, risques statutaires, responsabilité civile...). Elles seront dorénavant comptabilisées au chapitre 75. Il conserve toutefois, un montant prévisionnel pour annuler des mandats sur exercices antérieurs. Il est à noter également une recette exceptionnelle liée à la vente de terrains pour **392 000€**.

2-Les dépenses de fonctionnement :

Chap.	LIBELLES	BP 2025	BP 2026
011	Charges à caractère général	3 477 571,00	3 550 000,00
012	Charges de Personnel & frais assimilés	6 751 800,00	6 811 000,00
014	Atténuation de produits	118 500,00	209 000,00
65	Autres charges de gestion courante	660 307,00	696 800,00
DEPENSES DE GESTION		11 008 178,00	11 266 800,00
022	Dépenses imprévues		
023	Virement à la section d'investissement	940 000,00	1 140 000,00
042	Opérations d'ordre entre section	1 100 000,00	1 100 000,00
66	Charges financières	87 892,00	70 829,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat	0,00	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		13 142 070,00	13 582 629,00

Pour 2026, les dépenses de gestion courante s'élèvent à **11 266 800,00 euros**. À ce moment s'ajoutent les opérations d'ordre de transfert entre sections pour **2 240 000,00 euros** et la charges financière (chapitre 66), en baisse. Au global, cette section du budget croit de **2,15%** par rapport au montant total des crédits ouverts au titre de l'exercice 2025

Cette progression intègre la maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement, qui a constitué une priorité au cours de ces dernières années. La stabilisation prévisionnelle des dépenses réelles de fonctionnement est liée à plusieurs facteurs, dont notamment :

1. Les charges à caractère général (chapitre 011) sont évaluées à + 2,08 % par rapport à 2025 (soit + 72 429 € euros en valeur absolue). Cette variation correspond principalement à nos « surcoûts » pour les assurances flottes auto et dommages aux biens (+65 000 €) diminuée par l'assurance statutaire (- 45 000 €) car notre « sinistralité absentéisme » s'améliore depuis 3 ans et la variation des coûts de nos prestataires notamment la restauration scolaire (+7,5% sur les repas et +50% sur les goûters).
2. Les charges de personnel (Chapitre 012) évoluent de **59 200 euros**, soit environ 0,88% dû aux efforts entrepris, tout en intégrant une augmentation de la cotisation patronale de la caisse de retraite de +3 points, la hausse du SMIC, des stagiairisations et des revalorisations indemnitaires.

Ce montant intègre par ailleurs :

- L'augmentation du versement transport (+0.15 % en 2026) soit une dépense nouvelle depuis 2 ans de +1.45%
- La majoration « retraite » : **+ 92 000 €**
- Une création de poste et des stagiairisations
- 1 agent recenseur
- Des revalorisations indemnitaires **+ 85 500 €**
- Remplacements, et des économies par ailleurs (non remplacement, non utilisation du prévisionnel, effet noria...)
- La participation obligatoire à la complémentaire santé **+ 5 000 €** au 1^{er} janvier 2026

*Pour information les charges patronales s'élèvent actuellement à **57.53%** auquel s'ajoute +5% sur une part des primes et hors participation obligatoire à la complémentaire santé et à la prévoyance qui sera obligatoirement de 50% du coût agent en 2029 - loi n° 2025-1251 du 22 décembre 2025).*

A cela s'ajoute, le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) positif est un phénomène qui contribue habituellement à l'évolution à la hausse de la masse salariale du fait des avancements d'échelons, des avancements de grades ou de la promotion interne. Cette augmentation naturelle des rémunérations liée à l'ancienneté ou à l'augmentation de la technicité des fonctionnaires découle du statut et permet ainsi une progression de la carrière des agents. Son coût a été estimé, à **+ 31 000 €** pour 2026.

- Autres charges de gestion courante (Chapitre 65) : **696 800 euros**

Les crédits prévisionnels pour 2025 s'élevaient à 662 307 euros, ce qui représente une évolution de **5,2%** par rapport à l'année 2025 notamment dû à une augmentation du nombre de conseillers municipaux et la loi du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local qui revalorise les indemnités des élus locaux. Ce chapitre comporte également les subventions aux associations, la subvention au CCAS (330 000 €) et notre contribution au PNR (55 000 €).

- Les charges financières : **70 829 euros**.

Une évolution de -19% est réalisé grâce au remboursement de nos emprunts sans recours à de nouveaux emprunts.

- Les opérations d'ordre de transfert entre section (chapitre 042) : **2 240 000,00 euros**

Ce chapitre comptabilise la dotation obligatoire aux amortissements (1 100 000 €) afin d'alimenter la section d'investissement ainsi que le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (1 140 000 €).

Synthèse sur la section de fonctionnement

La maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement cumulée à la recherche de recettes permet d'augmenter l'épargne brute à environ 1 140 000 €.

B-LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à **6 598 707,16 euros**

Le budget est proposé avec reprise des restes à réaliser de l'exercice 2024 :

- Dépenses d'investissement engagées non mandatées : 1 238 251,85 euros
- Recettes d'investissement restant à réaliser : 1 064 985,61 euros

Solde des restes à réaliser : **- 173 266,24 euros**

1-Les dépenses d'investissement : 8 775 177,25 € (hors RAR) et 502 920,37 de RAR

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	207 456,80	87 928,07	50 000,00	50 000,00	137 928,07
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	152 888,09	35 642,14	0,00	0,00	35 642,14
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 068 383,39	310 201,98	1 200 000,00	1 200 000,00	1 510 201,98
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	5 245 592,34	804 479,66	2 299 827,00	2 299 827,00	3 104 306,66
Total des dépenses d'équipement		8 674 320,62	1 238 251,85	3 549 827,00	3 549 827,00	4 788 078,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	603 777,00	0,00	583 831,00	583 831,00	583 831,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		603 777,00	0,00	583 831,00	583 831,00	583 831,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		9 278 097,62	1 238 251,85	4 133 658,00	4 133 658,00	5 371 909,85

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	443 700,00		106 500,00	106 500,00	106 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	172 500,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		616 200,00		156 500,00	156 500,00	156 500,00

TOTAL	9 894 297,62	1 238 251,85	4 290 158,00	4 290 158,00	5 528 409,85
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 070 297,31
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 598 707,16
---	---------------------

a) Les dépenses d'équipement s'élèvent à : 7 488 078,85 euros (y compris les restes à réaliser 2025)

L'année 2026 étant marquée par la fin du mandat 2020-2026, les inscriptions budgétaires sont les projets pour lesquels une décision est déjà intervenue et dont certains ont fait l'objet d'une délibération ou d'inscriptions budgétaires sur l'année antérieure (RAR).

Aussi, les projets se concentrent comme les années précédentes sur les grandes thématiques et les sujets ayant déjà fait l'objet d'une délibération ou d'un lancement.

b) Les dépenses financières :

Il s'agit principalement des dépenses relatives au remboursement du capital de la dette, soit **583 831,00 euros**.

c) Les opérations d'ordre et patrimoniales (chapitre 040 et 041) : 156 500 euros

Les opérations patrimoniales (chapitre 041) s'équilibrent en recettes et en dépenses d'investissement pour un montant de 50 000 euros. Elles traduisent comptablement les écritures de remboursement des avances versées aux entreprises dans le cadre des travaux d'investissement ainsi que le montant des études suivies de travaux à intégrer sur un compte d'immobilisation (Chapitre 21).

En cours d'année il sera nécessaire de comptabiliser, par décision, les opérations d'ordre liées aux travaux en régie ainsi que des reprises sur subventions (106 500 €).

2-Les recettes d'investissement : 6 598 707,16 (dont RAR : 1 064 985,61 €)

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 781 967,31	968 799,31	155 300,00	155 300,00	1 124 099,31
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 181 967,31	968 799,31	155 300,00	155 300,00	1 124 099,31
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 257 755,23	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 154 265,31	0,00	2 338 421,55	2 338 421,55	2 338 421,55
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	96 186,30	96 186,30	0,00	0,00	96 186,30
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 508 206,84	96 186,30	3 088 421,55	3 088 421,55	3 184 607,85
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 690 174,15	1 064 985,61	3 243 721,55	3 243 721,55	4 308 707,16

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	940 000,00		1 140 000,00	1 140 000,00	1 140 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	172 500,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 212 500,00		2 290 000,00	2 290 000,00	2 290 000,00

TOTAL	8 902 674,15	1 064 985,61	5 533 721,55	5 533 721,55	6 598 707,16
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 598 707,16
---	---------------------

a) Les recettes d'équipement : 1 124 099,31 euros

Les recettes d'équipement regroupent les subventions d'équipement (Département, DSIL, DETR...) et les emprunts.

Ce montant comprend des soldes à percevoir pour le financement d'opération terminées ou en cours de finalisation et les recettes en inscriptions de l'année 2026.

b) Les recettes financières : 3 184 607,85 euros

Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) prévu en 2026, s'élève à 500 000 euros et correspond aux dépenses d'équipement réalisées en 2024. La taxe d'aménagement prévisionnelle s'élève à 250 000 euros.

Ces recettes se cumulent avec l'affectation du résultat excédentaire de 2025 pour un montant de 2 338 421,55 euros (compte 1068).

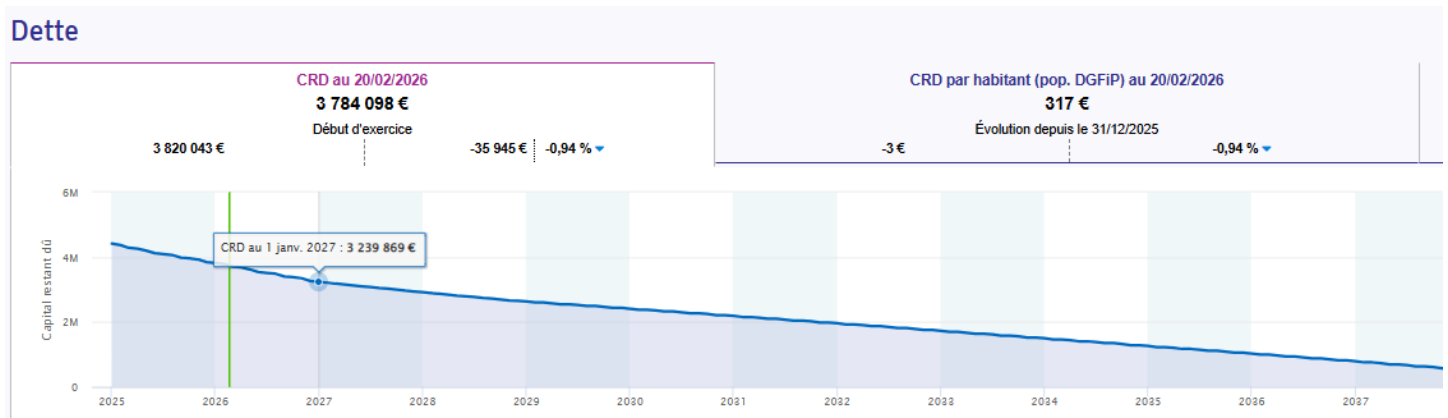
c) Les recettes d'ordre et patrimoniales (040/041) : 2 290 000,00 euros

Les recettes d'ordre sont les suivantes :

- Les amortissements
- Des avances versées aux entreprises
- Le virement de la section de fonctionnement

LA DETTE :

Le capital de la dette restant à rembourser au 31 décembre 2025 est de **3 820 042,76 €**, soit environ 317 € par habitant. Après le paiement de l'annuité de l'exercice 2026, et hors emprunt nouveau, il s'élèvera au maximum à environ 3 239 869 €. Soit un désendettement d'environ 580 000 €.



Notre ratio de désendettement est de **1.31 an**.

Cette situation étant cohérente et même plus favorable que notre strate démographique (10 000/20 000 habitants : 10 951 934 € de dette moyenne pour les communes de cette strate).

Nom	Population	2020	2021	2022	2023	2024
Mios (33)	11 659 hab.	7 997 170 €	4 766 130 €	5 673 270 €	5 042 030 €	4 420 340 €
Biganos (33)	11 232 hab.	12 182 300 €	11 480 530 €	10 761 890 €	10 099 420 €	9 459 450 €
Arès (33)	6 567 hab.	5 235 370 €	4 622 670 €	5 558 800 €	4 986 010 €	4 423 740 €
Lanton (33)	7 417 hab.	5 018 220 €	4 981 820 €	4 539 260 €	4 089 860 €	3 633 020 €
Audenge (33)	9 511 hab.	5 804 540 €	5 260 550 €	4 711 650 €	4 230 680 €	3 742 220 €
Lège-Cap-Ferret (33)	8 332 hab.	12 351 590 €	13 125 470 €	13 887 350 €	12 916 820 €	11 151 070 €
Andermos-les-Bains (33)	12 746 hab.	12 731 630 €	11 323 120 €	10 030 720 €	8 787 940 €	7 689 550 €
Marchepierre (33)	5 457 hab.	4 454 410 €	6 218 440 €	7 253 560 €	8 881 070 €	9 614 760 €
Moyenne du panel		8 254 009 €	8 144 687 €	8 107 319 €	7 713 114 €	7 090 544 €
Moyenne strate 10 000 à 20 000 hab.		11 597 928 €	11 190 966 €	10 947 177 €	10 958 740 €	10 951 934 €
Moyenne nationale		1 855 677 €	1 854 199 €	1 877 758 €	1 877 016 €	1 902 936 €

C'est le montant du capital de la dette restant dû au 31 décembre de l'année

Synthèse de la section d'investissement

Les dépenses d'investissement pour l'année 2026 sont portées à **6 598 707,16 euros** (y compris les restes à réaliser et les remboursements d'emprunts). Elles marqueront la fin de la mandature 2020-2026 tout en laissant la possibilité à la nouvelle d'amender ce budget en dépenses et en recettes.

CONCLUSION : Le budget primitif 2026 reprend les orientations budgétaires débattues lors du DOB en séance du conseil municipal du 29 janvier 2026. Il prend également en compte les observations de la commission ressources.

Le budget primitif 2026 est ainsi construit avec prudence et pragmatisme, tenant compte de l'absence de budget national, d'un contexte national et international complexe et incertain tout en incluant une fiscalité responsable, équilibrée et mesurée (le ratio impôt foncier par habitant est en 2024 parmi le plus faible de l'intercommunalité), laissant une situation saine pour la prochaine mandature 2026-2031.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MIOS
Commune

Numéro SIRET : 21330284700016

Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BELIN ANTENNE DE BIGANOS

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57

applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	46
A1.01 - Opérations non ventilables	49
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	50
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	53
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	54
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	55
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	58
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	61
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	64
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	65
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	68
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	70
A1.908 - Fonction 8 - Transports	73
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	77
A2.01 - Opérations non ventilables	79
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	80
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	86
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	87
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	88
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	91
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	94
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	97
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	98
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	99
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	102
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	104
A2.938 - Fonction 8 - Transports	107

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	111
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	112
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	116
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	118

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	119
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	120
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	124
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	125
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	126
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	127
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	129

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	60,58 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	88,41 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	36,28 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	15,95 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 100.00 %
- Investissement : 100.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires Délibération n° 22 du 13/04/2022 00:00:00 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	19 240 245,78	19 516 746,55	1 091 623,47	A1 1 368 124,24
Investissement	7 849 341,96	5 787 421,18	(3) 991 623,47	A2 -1 070 297,31
Fonctionnement	11 390 903,82	13 729 325,37	(4) 100 000,00	A3 2 438 421,55

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 1 238 251,85	III + IV 1 064 985,61	B1	-173 266,24
Investissement	I 1 238 251,85	III 1 064 985,61	B2	-173 266,24
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 194 858,00
Investissement	A2 + B2	-1 243 563,55
Fonctionnement	A3 + B3	2 438 421,55

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 238 251,85
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	87 928,07
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	35 642,14
21	Immobilisations corporelles (3)	310 201,98
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	804 479,66
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 064 985,61
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 064 985,61
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	4 290 158,00	5 533 721,55
+		+	+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 238 251,85	1 064 985,61
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 070 297,31	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		6 598 707,16	6 598 707,16

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	13 582 629,00	13 482 629,00
+		+	+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 100 000,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		13 582 629,00	13 582 629,00

TOTAL DU BUDGET (4)		20 181 336,16	20 181 336,16
---------------------	--	---------------	---------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			
			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			
			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	207 456,80	87 928,07	50 000,00	50 000,00	137 928,07
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	152 888,09	35 642,14	0,00	0,00	35 642,14
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 068 383,39	310 201,98	1 200 000,00	1 200 000,00	1 510 201,98
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	5 245 592,34	804 479,66	2 299 827,00	2 299 827,00	3 104 306,66
Total des dépenses d'équipement		8 674 320,62	1 238 251,85	3 549 827,00	3 549 827,00	4 788 078,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	603 777,00	0,00	583 831,00	583 831,00	583 831,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		603 777,00	0,00	583 831,00	583 831,00	583 831,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		9 278 097,62	1 238 251,85	4 133 658,00	4 133 658,00	5 371 909,85

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	443 700,00		106 500,00	106 500,00	106 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	172 500,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		616 200,00		156 500,00	156 500,00	156 500,00

TOTAL	9 894 297,62	1 238 251,85	4 290 158,00	4 290 158,00	5 528 409,85
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 070 297,31
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 598 707,16
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 781 967,31	968 799,31	155 300,00	155 300,00	1 124 099,31
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 181 967,31	968 799,31	155 300,00	155 300,00	1 124 099,31
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 257 755,23	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 154 265,31	0,00	2 338 421,55	2 338 421,55	2 338 421,55
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	96 186,30	96 186,30	0,00	0,00	96 186,30
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 508 206,84	96 186,30	3 088 421,55	3 088 421,55	3 184 607,85
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 690 174,15	1 064 985,61	3 243 721,55	3 243 721,55	4 308 707,16

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	940 000,00		1 140 000,00	1 140 000,00	1 140 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	172 500,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 212 500,00		2 290 000,00	2 290 000,00	2 290 000,00

TOTAL	8 902 674,15	1 064 985,61	5 533 721,55	5 533 721,55	6 598 707,16
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 598 707,16
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

2 133 500,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 477 571,00	0,00	3 550 000,00	3 550 000,00	3 550 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 751 800,00	0,00	6 811 000,00	6 811 000,00	6 811 000,00
014	Atténuations de produits	118 500,00	0,00	209 000,00	209 000,00	209 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	662 307,00	0,00	696 800,00	696 800,00	696 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 010 178,00	0,00	11 266 800,00	11 266 800,00	11 266 800,00
66	Charges financières	87 892,00	0,00	70 829,00	70 829,00	70 829,00
67	Charges spécifiques (3)	6 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 104 070,00	0,00	11 342 629,00	11 342 629,00	11 342 629,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	940 000,00		1 140 000,00	1 140 000,00	1 140 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 040 000,00		2 240 000,00	2 240 000,00	2 240 000,00

TOTAL	13 144 070,00	0,00	13 582 629,00	13 582 629,00	13 582 629,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 582 629,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 243 000,00	0,00	1 284 929,00	1 284 929,00	1 284 929,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	824 514,00	0,00	824 514,00	824 514,00	824 514,00
731	Fiscalité locale	7 821 429,00	0,00	8 296 063,00	8 296 063,00	8 296 063,00
74	Dotations et participations (3)	2 514 868,00	0,00	2 424 064,00	2 424 064,00	2 424 064,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	190 000,00	0,00	148 000,00	148 000,00	148 000,00
Total des recettes de gestion courante		12 598 811,00	0,00	12 982 570,00	12 982 570,00	12 982 570,00
76	Produits financiers	559,00	0,00	559,00	559,00	559,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	393 000,00	393 000,00	393 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 600 370,00	0,00	13 376 129,00	13 376 129,00	13 376 129,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	443 700,00		106 500,00	106 500,00	106 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		443 700,00		106 500,00	106 500,00	106 500,00

TOTAL	13 044 070,00	0,00	13 482 629,00	13 482 629,00	13 482 629,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	100 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 582 629,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 133 500,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	3 000,00	3 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	583 831,00	0,00	583 831,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	137 928,07	0,00	137 928,07
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	35 642,14	0,00	35 642,14
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	1 510 201,98	100 000,00	1 610 201,98
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	3 104 306,66	50 000,00	3 154 306,66
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		3 500,00	3 500,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	5 371 909,85	156 500,00	5 528 409,85

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 070 297,31
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 598 707,16
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	3 550 000,00		3 550 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	6 811 000,00		6 811 000,00
014 Atténuations de produits	209 000,00		209 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	696 800,00	0,00	696 800,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	70 829,00	0,00	70 829,00
67 Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		1 140 000,00	1 140 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	11 342 629,00	2 240 000,00	13 582 629,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 582 629,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	750 000,00	0,00	750 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 220 285,61	0,00	1 220 285,61
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	50 000,00	50 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 100 000,00	1 100 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 140 000,00	1 140 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 970 285,61	2 290 000,00	4 260 285,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	2 338 421,55
--------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 598 707,16
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	5 000,00		5 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 284 929,00		1 284 929,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		100 000,00	100 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	824 514,00		824 514,00
731	Fiscalité locale	8 296 063,00		8 296 063,00
74	Dotations et participations (8)	2 424 064,00		2 424 064,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	148 000,00	0,00	148 000,00
76	Produits financiers	559,00	0,00	559,00
77	Produits spécifiques (8)	393 000,00	3 000,00	396 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	3 500,00	3 500,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		13 376 129,00	106 500,00	13 482 629,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			100 000,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			13 582 629,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 894 297,62	1 238 251,85	0,00	4 290 158,00	4 290 158,00	0,00	4 290 158,00	5 528 409,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	207 456,80	87 928,07	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	137 928,07
204	Subventions d'équipement versées (9)	152 888,09	35 642,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 642,14
21	Immobilisations corporelles	3 068 383,39	310 201,98	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 510 201,98
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 245 592,34	804 479,66	0,00	2 299 827,00	2 299 827,00	0,00	2 299 827,00	3 104 306,66
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 674 320,62	1 238 251,85	0,00	3 549 827,00	3 549 827,00	0,00	3 549 827,00	4 788 078,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	603 777,00	0,00		583 831,00	583 831,00		583 831,00	583 831,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		603 777,00	0,00	0,00	583 831,00	583 831,00	0,00	583 831,00	583 831,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		9 278 097,62	1 238 251,85	0,00	4 133 658,00	4 133 658,00	0,00	4 133 658,00	5 371 909,85
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	443 700,00			106 500,00	106 500,00		106 500,00	106 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	172 500,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre		616 200,00			156 500,00	156 500,00		156 500,00	156 500,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								1 070 297,31
---	--	--	--	--	--	--	--	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées								6 598 707,16
---	--	--	--	--	--	--	--	---------------------

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES					
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
			I		II
TOTAL		6 748 408,84	1 064 985,61	3 195 300,00	3 195 300,00
					III = I + II
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 781 967,31	968 799,31	155 300,00	155 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 181 967,31	968 799,31	155 300,00	155 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 257 755,23	0,00	750 000,00	750 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	96 186,30	96 186,30	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 353 941,53	96 186,30	750 000,00	750 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 535 908,84	1 064 985,61	905 300,00	905 300,00
021	Virement de la section de fonctionnement	940 000,00		1 140 000,00	1 140 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	172 500,00		50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre		2 212 500,00		2 290 000,00	2 290 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
--	--	--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (8)					2 338 421,55
--------------------------------	--	--	--	--	--------------

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					6 598 707,16

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 894 297,62	1 238 251,85	0,00	4 290 158,00	4 290 158,00	0,00	4 290 158,00	5 528 409,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	207 456,80	87 928,07	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	137 928,07
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	207 456,80	87 928,07		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	137 928,07
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	152 888,09	35 642,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 642,14
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	152 888,09	35 642,14		0,00	0,00	0,00	0,00	35 642,14
21	Immobilisations corporelles	3 068 383,39	310 201,98	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 510 201,98
2111	Terrains nus	450 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	398 725,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 628,24	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	884 910,24	76 767,56		1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 276 767,56
2138	Autres constructions	0,00	2 276,20		0,00	0,00	0,00	0,00	2 276,20
2151	Réseaux de voirie	714 039,25	30 355,14		0,00	0,00	0,00	0,00	30 355,14
2152	Installations de voirie	5 000,00	2 580,77		0,00	0,00	0,00	0,00	2 580,77
21531	Réseaux d'adduction d'eau	4 863,17	4 863,17		0,00	0,00	0,00	0,00	4 863,17
21533	Réseaux câblés	0,00	3 576,00		0,00	0,00	0,00	0,00	3 576,00
21534	Réseaux d'électrification	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	11 046,72		0,00	0,00	0,00	0,00	11 046,72
21568	Autre matériel, outillage incendie	19 960,00	5 056,80		0,00	0,00	0,00	0,00	5 056,80

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	143 173,28	65 791,74		0,00	0,00	0,00	0,00	65 791,74
21828	Autres matériels de transport	0,00	80 880,00		0,00	0,00	0,00	0,00	80 880,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	88 443,38	1 734,96		0,00	0,00	0,00	0,00	1 734,96
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	37 092,45	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	43 150,35	835,54		0,00	0,00	0,00	0,00	835,54
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	264 398,03	24 437,38		0,00	0,00	0,00	0,00	24 437,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 245 592,34	804 479,66	0,00	2 299 827,00	2 299 827,00	0,00	2 299 827,00	3 104 306,66
2312	Agencements et aménagement de terrains	370 416,00	803 932,15		2 299 827,00	2 299 827,00	0,00	2 299 827,00	3 103 759,15
2313	Constructions	4 875 176,34	547,51		0,00	0,00	0,00	0,00	547,51
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 674 320,62	1 238 251,85	0,00	3 549 827,00	3 549 827,00	0,00	3 549 827,00	4 788 078,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	603 777,00	0,00		583 831,00	583 831,00		583 831,00	583 831,00
1641	Emprunts en euros	600 120,00	0,00		580 174,00	580 174,00		580 174,00	580 174,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	3 657,00	0,00		3 657,00	3 657,00		3 657,00	3 657,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		603 777,00	0,00	0,00	583 831,00	583 831,00	0,00	583 831,00	583 831,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		9 278 097,62	1 238 251,85	0,00	4 133 658,00	4 133 658,00	0,00	4 133 658,00	5 371 909,85
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	443 700,00			106 500,00	106 500,00		106 500,00	106 500,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	343 700,00			6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	3 700,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
15112	Provisions pour litiges et contentieux	340 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00			3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	100 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	55 000,00			45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
21351	Bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	45 000,00			55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	172 500,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	130 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	42 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		616 200,00			156 500,00	156 500,00		156 500,00	156 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		6 748 408,84	1 064 985,61	3 195 300,00	3 195 300,00	4 260 285,61
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 781 967,31	968 799,31	155 300,00	155 300,00	1 124 099,31
1323	Subv. non transf. Départements	214 072,60	62 059,60	0,00	0,00	62 059,60
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	480 500,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	421 000,00	210 000,00	70 000,00	70 000,00	280 000,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	59 073,00	41 351,10	0,00	0,00	41 351,10
1347	Fonds régional dévelopt emploi outre-mer	33 168,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	574 153,71	555 388,61	85 300,00	85 300,00	640 688,61
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 181 967,31	968 799,31	155 300,00	155 300,00	1 124 099,31
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 257 755,23	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
10222	FCTVA	850 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
10226	Taxe d'aménagement	407 755,23	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	96 186,30	96 186,30	0,00	0,00	96 186,30
1382	Subv non transf Régions	96 186,30	96 186,30	0,00	0,00	96 186,30
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27636	Créance CCAS et caisse des écoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 353 941,53	96 186,30	750 000,00	750 000,00	846 186,30
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes réelles		4 535 908,84	1 064 985,61	905 300,00	905 300,00	1 970 285,61
021	Virement de la section de fonctionnement	940 000,00		1 140 000,00	1 140 000,00	1 140 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	14 745,55		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	28 134,33		0,00	0,00	0,00
28041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	1 932,00		0,00	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	831,34		0,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	10 720,34		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat*	132 483,13		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	20 555,38		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 835,01		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	20 369,99		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	251 076,99		0,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	290,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	78 757,20		0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	7 661,25		0,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 967,33		0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	1 521,66		0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	7 640,40		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	1 190,84		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	9 268,32		0,00	0,00	0,00
281572	Matériel technique scolaire	5 941,67		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	12 414,69		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	3 436,21		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	19 439,77		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	412,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	100 339,81		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	27 302,12		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	11 448,74		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	28 012,20		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	42 547,26		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	4 099,99		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	250 624,48		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
4912	Dépréciation des comptes de redevables	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	172 500,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	172 500,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre		2 212 500,00		2 290 000,00	2 290 000,00	2 290 000,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			III = I + II
	TOTAL	13 144 070,00	0,00	0,00	13 582 629,00	13 582 629,00	0,00	13 582 629,00	13 582 629,00
011	Charges à caractère général (3)	3 477 571,00	0,00	0,00	3 550 000,00	3 550 000,00	0,00	3 550 000,00	3 550 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 751 800,00	0,00		6 811 000,00	6 811 000,00		6 811 000,00	6 811 000,00
014	Atténuations de produits	118 500,00	0,00		209 000,00	209 000,00		209 000,00	209 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	662 307,00	0,00	0,00	696 800,00	696 800,00	0,00	696 800,00	696 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	11 010 178,00	0,00	0,00	11 266 800,00	11 266 800,00	0,00	11 266 800,00	11 266 800,00
66	Charges financières	87 892,00	0,00		70 829,00	70 829,00		70 829,00	70 829,00
67	Charges spécifiques (3)	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	93 892,00	0,00	0,00	75 829,00	75 829,00		75 829,00	75 829,00
	Total des dépenses réelles	11 104 070,00	0,00	0,00	11 342 629,00	11 342 629,00	0,00	11 342 629,00	11 342 629,00
023	Virement à la section d'investissement	940 000,00			1 140 000,00	1 140 000,00		1 140 000,00	1 140 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 100 000,00			1 100 000,00	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 040 000,00			2 240 000,00	2 240 000,00		2 240 000,00	2 240 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								13 582 629,00
--	--	--	--	--	--	--	--	----------------------

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		13 044 070,00	0,00	13 482 629,00	13 482 629,00	13 482 629,00
013	Atténuations de charges (2)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 243 000,00	0,00	1 284 929,00	1 284 929,00	1 284 929,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	824 514,00	0,00	824 514,00	824 514,00	824 514,00
731	Fiscalité locale	7 821 429,00	0,00	8 296 063,00	8 296 063,00	8 296 063,00
74	Dotations et participations (2)	2 514 868,00	0,00	2 424 064,00	2 424 064,00	2 424 064,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	190 000,00	0,00	148 000,00	148 000,00	148 000,00
Total des recettes de gestion des services		12 598 811,00	0,00	12 982 570,00	12 982 570,00	12 982 570,00
76	Produits financiers	559,00	0,00	559,00	559,00	559,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	393 000,00	393 000,00	393 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 559,00	0,00	393 559,00	393 559,00	393 559,00
Total des recettes réelles		12 600 370,00	0,00	13 376 129,00	13 376 129,00	13 376 129,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	443 700,00		106 500,00	106 500,00	106 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		443 700,00		106 500,00	106 500,00	106 500,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	100 000,00
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	13 582 629,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		13 144 070,00	0,00	0,00	13 582 629,00	13 582 629,00	0,00	13 582 629,00	13 582 629,00
011	Charges à caractère général (4)	3 477 571,00	0,00	0,00	3 550 000,00	3 550 000,00	0,00	3 550 000,00	3 550 000,00
6042	Achats de prestations de services	1 095 453,00	0,00		1 133 296,00	1 133 296,00	0,00	1 133 296,00	1 133 296,00
60611	Eau et assainissement	65 262,00	0,00		62 000,00	62 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00
60612	Energie - Electricité	208 092,00	0,00		215 000,00	215 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00
60613	Chauffage urbain	195 782,00	0,00		215 000,00	215 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00
60621	Combustibles	33 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
60622	Carburants	25 500,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60623	Alimentation	45 978,00	0,00		51 030,00	51 030,00	0,00	51 030,00	51 030,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 200,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
60631	Fournitures d'entretien	68 000,00	0,00		67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	202 775,00	0,00		212 025,00	212 025,00	0,00	212 025,00	212 025,00
60633	Fournitures de voirie	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	30 600,00	0,00		30 100,00	30 100,00	0,00	30 100,00	30 100,00
6064	Fournitures administratives	23 420,00	0,00		15 900,00	15 900,00	0,00	15 900,00	15 900,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	11 300,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6067	Fournitures scolaires	56 950,00	0,00		53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
6068	Autres matières et fournitures	75 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
611	Contrats de prestations de services	263 234,00	0,00		244 800,00	244 800,00	0,00	244 800,00	244 800,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	46 000,00	0,00		55 500,00	55 500,00	0,00	55 500,00	55 500,00
61358	Autres	41 300,00	0,00		41 500,00	41 500,00	0,00	41 500,00	41 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	650,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien terrains	18 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	66 836,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61524	Entretien bois et forêts	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	43 000,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
61558	Entretien autres biens mobiliers	40 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
6156	Maintenance	169 906,00	0,00		183 360,00	183 360,00	0,00	183 360,00	183 360,00
6161	Multirisques	70 000,00	0,00		135 000,00	135 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00
6168	Autres primes d'assurance	145 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
617	Etudes et recherches	150,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	6 645,00	0,00		8 205,00	8 205,00	0,00	8 205,00	8 205,00
6184	Versements à des organismes de formation	31 600,00	0,00		32 100,00	32 100,00	0,00	32 100,00	32 100,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	40 000,00	0,00		14 642,00	14 642,00	0,00	14 642,00	14 642,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	87 950,00	0,00		83 450,00	83 450,00	0,00	83 450,00	83 450,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 100,00	0,00		5 400,00	5 400,00	0,00	5 400,00	5 400,00
6234	Réceptions	250,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6247	Transports collectifs	41 800,00	0,00		44 360,00	44 360,00	0,00	44 360,00	44 360,00
6251	Voyages, déplacements et missions	9 760,00	0,00		9 440,00	9 440,00	0,00	9 440,00	9 440,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6262	Frais de télécommunications	35 500,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 600,00	0,00		4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	31 324,00	0,00		31 412,00	31 412,00	0,00	31 412,00	31 412,00
6284	Redevances pour services rendus	33 474,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6358	Autres droits	3 150,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
63711	Redevance prélèvement ressource en eau	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	4 830,00	0,00		6 130,00	6 130,00	0,00	6 130,00	6 130,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	6 751 800,00	0,00		6 811 000,00	6 811 000,00		6 811 000,00	6 811 000,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	30 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	78 000,00	0,00		78 000,00	78 000,00		78 000,00	78 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 855 000,00	0,00		2 850 000,00	2 850 000,00		2 850 000,00	2 850 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
64113	NBI	33 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00		33 000,00	33 000,00
64116	Indemnités de licenciement	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	682 000,00	0,00		710 000,00	710 000,00		710 000,00	710 000,00
64131	Rémunérations	820 000,00	0,00		845 000,00	845 000,00		845 000,00	845 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
64138	Primes et autres indemnités	70 000,00	0,00		72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00
64168	Autres emplois aidés	65 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	680 000,00	0,00		710 000,00	710 000,00		710 000,00	710 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 100 000,00	0,00		1 170 000,00	1 170 000,00		1 170 000,00	1 170 000,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	800,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	50 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	28 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	22 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6488	Autres	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	118 500,00	0,00		209 000,00	209 000,00		209 000,00	209 000,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	1 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	117 000,00	0,00		203 000,00	203 000,00		203 000,00	203 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	662 307,00	0,00	0,00	696 800,00	696 800,00	0,00	696 800,00	696 800,00
65311	Indemnités de fonction	143 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	10 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	10 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
65315	Formation	2 800,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65568	Autres contributions	48 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	8 500,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	330 000,00	0,00		330 000,00	330 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	101 907,00	0,00		105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
65888	Autres	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		11 010 178,00	0,00	0,00	11 266 800,00	11 266 800,00	0,00	11 266 800,00	11 266 800,00
66	Charges financières	87 892,00	0,00		70 829,00	70 829,00		70 829,00	70 829,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	91 051,99	0,00		73 100,02	73 100,02		73 100,02	73 100,02
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 159,99	0,00		-2 271,02	-2 271,02		-2 271,02	-2 271,02
67	Charges spécifiques (4)	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		93 892,00	0,00	0,00	75 829,00	75 829,00		75 829,00	75 829,00
Total des dépenses réelles		11 104 070,00	0,00	0,00	11 342 629,00	11 342 629,00	0,00	11 342 629,00	11 342 629,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	940 000,00			1 140 000,00	1 140 000,00		1 140 000,00	1 140 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 100 000,00			1 100 000,00	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 100 000,00			1 100 000,00	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 040 000,00			2 240 000,00	2 240 000,00		2 240 000,00	2 240 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	6 978,66
Montant des ICNE de l'exercice N-1	9 249,68
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 271,02

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		13 044 070,00	0,00	13 482 629,00	13 482 629,00	13 482 629,00
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 243 000,00	0,00	1 284 929,00	1 284 929,00	1 284 929,00
7018	Autres ventes de produits finis	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7023	Menus produits forestiers	38 000,00	0,00	64 029,00	64 029,00	64 029,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70323	Red. occupation dom. public	17 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70384	Forfait de post-stationnement	70 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	5 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	1 500,00	0,00	700,00	700,00	700,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 058 000,00	0,00	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
706888	Autres	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	10 000,00	0,00	9 900,00	9 900,00	9 900,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	8 000,00	0,00	10 800,00	10 800,00	10 800,00
70878	Remb. frais par des tiers	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	824 514,00	0,00	824 514,00	824 514,00	824 514,00
73211	Attribution de compensation	681 767,00	0,00	681 767,00	681 767,00	681 767,00
73221	FNGIR	142 747,00	0,00	142 747,00	142 747,00	142 747,00
731	Fiscalité locale	7 821 429,00	0,00	8 296 063,00	8 296 063,00	8 296 063,00
73111	Impôts directs locaux	6 868 429,00	0,00	7 211 563,00	7 211 563,00	7 211 563,00
73118	Autres contributions directes	40 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	550 000,00	0,00	690 000,00	690 000,00	690 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	117 000,00	0,00	124 000,00	124 000,00	124 000,00
73141	Accise sur l'électricité	205 500,00	0,00	205 000,00	205 000,00	205 000,00
73154	Droits de place	3 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	37 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 514 868,00	0,00	2 424 064,00	2 424 064,00	2 424 064,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	1 027 000,00	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
741123	DSU des communes	103 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	375 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
744	FCTVA	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74758	Participation autres groupements	60 500,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
747882	Contribut* pour personnel privé d'emploi	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	632 509,00	0,00	671 000,00	671 000,00	671 000,00
748312	D.C.R.T.P.	61 999,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	11 900,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
7484	Dotation de recensement	2 630,00	0,00	2 064,00	2 064,00	2 064,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	13 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	190 000,00	0,00	148 000,00	148 000,00	148 000,00
752	Revenus des immeubles	40 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	150 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes de gestion des services		12 598 811,00	0,00	12 982 570,00	12 982 570,00	12 982 570,00
76	Produits financiers	559,00	0,00	559,00	559,00	559,00
7688	Autres	559,00	0,00	559,00	559,00	559,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	393 000,00	393 000,00	393 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	392 000,00	392 000,00	392 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		12 600 370,00	0,00	13 376 129,00	13 376 129,00	13 376 129,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	443 700,00		106 500,00	106 500,00	106 500,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	3 700,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	340 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre		443 700,00		106 500,00	106 500,00	106 500,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		583 831,00	2 750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	583 831,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 338 421,55	905 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 338 421,55	750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	155 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	799 827,00		4 133 658,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		583 831,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		1 200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	799 827,00		2 299 827,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		3 243 721,55
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		3 088 421,55
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		155 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		583 831,00
164	Emprunts auprès des états financiers	580 174,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	3 657,00
RECETTES		2 338 421,55
106	Réserves	2 338 421,55

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		2 750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		905 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	155 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)								
Article / compte nature (1)	Libellé			04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 750 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	905 300,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750 000,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens						
Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32							
		Sports (autres que scolaires)							
		321	322	323	324	325	326	327	
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives	Soutien aux sportifs	
								3271	3272
								Soutien aux sportifs de haut niveau	Soutien aux clubs amateurs
									3273
									Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42						
		Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
		DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63				
					Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)							
Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoielement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)						
Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	799 827,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	799 827,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	799 827,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	799 827,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 674 869,00	9 238 453,00	0,00	31 740,00	99 660,00	260 907,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 604 040,00	1 516 653,00	0,00	31 740,00	99 660,00	260 907,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	6 811 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	209 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	696 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	70 829,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		10 113 200,00	2 138 900,00	0,00	0,00	0,00	1 060 000,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	160 900,00	0,00	0,00	0,00	1 060 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	824 514,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	8 296 063,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	992 064,00	1 432 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	148 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	559,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	393 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	37 000,00	0,00	0,00	0,00		11 342 629,00
011	Charges à caractère général	0,00	37 000,00	0,00	0,00	0,00		3 550 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 811 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		209 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		696 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		70 829,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	64 029,00	0,00	0,00	0,00		13 376 129,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	64 029,00	0,00	0,00	0,00		1 284 929,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		824 514,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 296 063,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 424 064,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		148 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		559,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		393 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		1 674 869,00
604	Achats d'études, prestations de services	866 440,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	492 100,00
611	Contrats de prestations de services	112 000,00
615	Entretien et réparations	83 000,00
618	Divers	28 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	22 000,00
661	Charges d'intérêts	70 829,00
RECETTES		10 113 200,00
731	Fiscalité locale	8 296 063,00
732	Fiscalité reversée	824 514,00
747	Participations	738 000,00
748	Autres attributions et participations	254 064,00
768	Autres produits financiers	559,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02				
		Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		8 752 442,00	0,00	0,00	0,00	296 011,00
604	Achats d'études, prestations de services	7 500,00	0,00	0,00	0,00	121 754,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	439 800,00	0,00	0,00	0,00	33 250,00
611	Contrats de prestations de services	126 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	46 000,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	273 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
616	Primes d'assurances	235 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	450,00	0,00	0,00	0,00	6 755,00
621	Personnel extérieur au service	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	78 092,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	70 000,00	0,00	0,00	0,00	1 602,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	17 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
641	Rémunérations du personnel	4 589 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 966 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	49 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	339 500,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	209 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 138 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	96 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	11 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	50 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	1 430 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	392 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)								
Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)								
Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 238 453,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 254,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	473 050,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 205,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 092,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 602,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 700,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 589 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 966 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	444 500,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 138 900,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 700,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 700,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 430 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	392 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens						
Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	31 740,00	0,00	0,00	0,00	31 740,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	8 100,00	0,00	0,00	0,00	8 100,00
615	Entretien et réparations	0,00	3 540,00	0,00	0,00	0,00	3 540,00
618	Divers	0,00	5 600,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00
625	Déplacements et missions	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21				22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré				Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223			
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	99 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	28 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	30 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	17 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres services périscolaires et annexes						
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 660,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 400,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 300,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 760,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	186 157,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	119 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	32 905,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	6 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	4 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	1 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	5 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321	322	323	324	325	326	327		
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives	Soutien aux sportifs		
								3271	3272	3273
								Soutien aux sportifs de haut niveau	Soutien aux clubs amateurs	Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		74 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 907,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 602,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	35 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 205,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
613	Locations	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
615	Entretien et réparations	7 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 020,00
618	Divers	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450,00
624	Transports biens, transports collectifs	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 600,00
625	Déplacements et missions	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 940,00
627	Services bancaires et assimilés	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
628	Divers	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 810,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 980,00
RECETTES		1 060 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 060 000,00
706	Prestations de services	1 060 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 060 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)								
Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
								4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI										
Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
RECETTES		0,00	0,00	64 029,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	64 029,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55				
					Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 029,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 029,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63				
					Actions sectorielles			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire				
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)							
Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoie
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)						
Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		Politique de l'énergie					Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820	821	822	823	824	825	828
				Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2026	Montant des tirages 2025	Montant des remboursements 2025		Encours restant du au 01/01/2026
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 728 361,59									
1641 Emprunts en euros (total)					8 728 361,59									
03101	Caisse des Dépôts et Consignations	24/11/2003	04/12/2003	01/12/2004	54 800,00	V	Livret A + 0,70%	2,950%	2,950%	EUR	A	X	O	A-1
06001	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	16/02/2006	25/07/2006	05/04/2007	500 000,00	F	Taux fixe à 3,51%	3,510%	3,510%	EUR	A	P	O	A-1
06053 Ream	Caisse française de financement local	11/07/2016	01/09/2016	01/12/2016	2 173 561,59	F	Taux fixe à 4,43%	4,430%	4,504%	EUR	T	C	O	A-1
06053 new	Caisse française de financement local	11/07/2016	01/09/2016	01/12/2016	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1,05%	1,050%	1,068%	EUR	T	C	O	A-1
11001	Crédit Foncier	05/10/2011	18/05/2012	18/08/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 3,95%	3,950%	4,016%	EUR	T	C	O	A-1
A33170WX	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	16/10/2017	30/06/2018	30/09/2018	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1,66%	1,660%	1,660%	EUR	T	C	O	A-1
NE03569544	Crédit Mutuel Sud Ouest	28/08/2018	30/10/2018	30/01/2019	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1,56%	1,560%	1,560%	EUR	T	P	O	A-1
NE07832043	Crédit Mutuel Sud Ouest	01/09/2022	26/10/2022	30/01/2023	1 500 000,00	F	Taux fixe à 2,44%	2,440%	2,440%	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					73 143,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					73 143,00									
375	Carsat Aquitaine	27/07/2012	31/10/2014	31/10/2015	73 143,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000%	0,000%	EUR	A	C	O	A-1
Total général					8 801 504,59									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2026											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2026	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 787 129,76					576 516,44	73 071,32	0,00	6 978,66
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 787 129,76					576 516,44	73 071,32	0,00	6 978,66
03101	N		A-1	8 643,01	2,92	V	Livret A + 0,70%	2,40%	2 812,95	207,43		11,27
06001	N		A-1	33 678,67	0,26	F	Taux fixe à 3,51%	3,51%	33 678,67	1 182,12		0,00
06053 Ream	N		A-1	212 054,69	0,92	F	Taux fixe à 4,43%	4,43%	212 054,69	5 943,03		0,00
06053 new	N		A-1	229 166,79	2,67	F	Taux fixe à 1,05%	1,05%	83 333,32	2 106,08		127,60
11001	N		A-1	50 000,18	1,38	F	Taux fixe à 3,95%	3,95%	33 333,32	1 500,45		78,64
A33170WX	N		A-1	1 250 000,00	12,50	F	Taux fixe à 1,66%	1,66%	100 000,00	20 127,50		0,00
NE03569544	N		A-1	684 806,03	12,84	F	Taux fixe à 1,56%	1,56%	47 897,91	10 403,69		1 655,96
NE07832043	N		A-1	1 318 780,39	16,84	F	Taux fixe à 2,44%	2,44%	63 405,58	31 601,02		5 105,19
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		32 913,00					3 657,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00		32 913,00					3 657,00	0,00	0,00	0,00
375	N		A-1	32 913,00	8,84	F	Taux fixe à 0,00%	0,00%	3 657,00	0,00		0,00
Total général		0,00		3 820 042,76					580 173,44	73 071,32	0,00	6 978,66

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/2026 après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés en 768

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2026	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Barrière simple B														
TOTAL B		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Option d'échange C														
TOTAL C		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Autres type de structures F														
TOTAL F		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices initiation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : écart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart à indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2026 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 - RÉPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	Nombre de produits	9					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	3 820 042,76					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	MontBnt en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2026 après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		25,00	0,00	25,00	23,00	1,00	24,00
ATTACHE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 1cl	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint administratif principal 2cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 1cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 2cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		64,00	1,37	65,37	63,37	0,46	63,83
AGENT DE RESTAURATION	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,46	0,46
Adjoint technique	C	26,00	0,46	26,46	26,46	0,00	26,46
Adjoint technique ppal 1cl	C	13,00	0,00	13,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint technique ppal 2cl	C	14,00	0,91	14,91	13,91	0,00	13,91
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Agent de maîtrise ppal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
ASEM	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Agent spécialisé ppal 1cl des écoles maternelles	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spécialisé ppal 2cl des écoles maternelles	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,91	0,91	0,91	0,00	0,91
Adjoint du patrimoine	C	0,00	0,91	0,91	0,91	0,00	0,91
FILIERE ANIMATION (i)		25,00	1,66	26,66	24,66	0,00	24,66
Adjoint d'animation	C	10,00	1,66	11,66	10,66	0,00	10,66
Adjoint d'animation ppal 1cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 2cl	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Animateur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Animateur principal 1cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal 2cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier-chef ppal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Chef de service de Police Municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		124,00	3,94	127,94	120,94	2,46	123,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				65 748,12		
AGENT DE RESTAURATION	C	TECH		10 823,52	A	CDD
ASEM	C	S		5 906,64	A	A APPRENTISSAGE
ATTACHE	C	ADM		49 017,96	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				708 926,43		
AGENT ADMINISTRATIF	C	ADM		25 716,36	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ANIMATION	C	ANIM		17 789,00	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ANIMATION	C	ANIM		12 706,44	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ANIMATION	C	ANIM		22 236,36	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ANIMATION	C	ANIM		11 118,24	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ANIMATION	C	ANIM		22 476,36	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ANIMATION	C	ANIM		6 353,28	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ANIMATION	C	ANIM		19 779,72	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ANIMATION	C	ANIM		19 859,04	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ANIMATION	C	ANIM		22 236,36	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ANIMATION	C	ANIM		7 623,96	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ANIMATION	C	ANIM		25 476,36	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ANIMATION	C	ANIM		24 008,88	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ANIMATION	C	ANIM		23 316,36	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ANIMATION	C	ANIM		23 076,36	A 3 1°	CDD ATA
AGENT DE RESTAURATION	C	TECH		12 071,17	A 3 1°	CDD ATA
AGENT DE RESTAURATION	C	TECH		22 476,36	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ENTRETIEN	C	TECH		22 476,36	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ENTRETIEN	C	TECH		19 299,72	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ENTRETIEN	C	TECH		23 676,36	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ENTRETIEN	C	TECH		2 647,80	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ENTRETIEN	C	TECH		22 236,36	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ENTRETIEN	C	TECH		22 236,36	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ENTRETIEN	C	TECH		22 236,36	A 3 1°	CDD ATA

COMMUNE DE MIOS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
AGENT ENTRETIEN	C	TECH		22 236,36	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ENTRETIEN	C	TECH		22 263,84	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ENTRETIEN	C	TECH		22 503,84	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ENTRETIEN	C	TECH		6 353,28	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ENTRETIEN	C	TECH		22 476,36	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ENTRETIEN	C	TECH		12 706,44	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ENTRETIEN	C	TECH		4 633,80	A 3 1°	CDD ATA
AGENT ENTRETIEN	C	TECH		22 236,42	A L332-13	CDD REMPLACEMENT
AGENT TECHNIQUE	C	TECH		23 343,84	A 3 1°	CDD ATA
AGENT TECHNIQUE	C	TECH		24 488,88	A 3 1°	CDD ATA
AGENT TECHNIQUE	C	TECH		23 712,36	A 3 1°	CDD ATA
AGENT TECHNIQUE	C	TECH		24 276,36	A 3 1°	CDD ATA
AGENT TECHNIQUE	C	TECH		24 564,72	A 3 1°	CDD ATA
TOTAL GENERAL				774 674,55		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326 - 352 : Modalités particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1 - 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 - 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
01/08/2022 - Personne morale de Droit Privée	BRINS D'EVEIL	Association BRINS D'EVEIL	Personne Morale de Droit Privée	650 300,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 070 297,31	-1 070 297,31
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-173 266,24	-173 266,24
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 243 563,55	-1 243 563,55

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	2 338 421,55	2 338 421,55
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 243 563,55	-1 243 563,55
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 094 858,00	1 094 858,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	586 831,00	586 831,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 990 000,00	2 990 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 403 169,00	2 403 169,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		586 831,00	I 586 831,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		583 831,00	583 831,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	580 174,00	580 174,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	3 657,00	3 657,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 000,00	3 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 000,00	3 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 990 000,00	III 2 990 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		750 000,00	750 000,00
10222	FCTVA	500 000,00	500 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	250 000,00	250 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27636	Créance CCAS et caisse des écoles	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 240 000,00	2 240 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00
281572	Matériel technique scolaire	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28188	Autres immo. corporelles	1 100 000,00	1 100 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
4912	Dépréciation des comptes de redevables	0,00	0,00
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 140 000,00	1 140 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/02/2026

Présenté par Le Maire (1),

A Mios, le 05/03/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Mios, le 05/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Mios, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

COMMUNE DE MIOS -

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MARS 2026 A 19 HEURES

Délibération n°2026/20

Objet : Espaces Naturels Sensibles -Participation à la mise en protection de sites de reproduction à Leucorrhinia – Programme 2026 - Attribution budgétaire -demande de subvention.

ANNEXE

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DE L'ÉTANG DE LA SURGENNE ET CONSERVATION DES LEUCORRHINES A MIOS :

DESRIPTIF DU PROJET 2026

Rappels de l'historique du partenariat :

Au début des années 2010, le Plan Régional d'Action en Faveur des Odonates d'Aquitaine (PRAO, aujourd'hui remplacé par la Déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur des libellules menacées) a permis de mettre en évidence la présence de sites de reproduction de trois espèces de Leucorrhines sur des étangs communaux de la ville de Mios. À la suite de cela, une convention cadre a été signée en 2017 entre le CEN NA, la commune de Mios et l'Association de pêche (AAPPMA) Le Brochet Boïen.

En premier lieu, une notice de gestion a été rédigée en 2017 par l'animateur régional du PRAO pour chacun de trois étangs concernés : l'étang de la Surgenne, l'étang de Beauchamp et les deux étangs de l'Estauleyre. En 2019, un plan de gestion a été rédigé pour la période 2021-2025, qui se focalise sur l'étang de la Surgenne. En parallèle, les étangs de l'Estauleyre ont également fait l'objet d'un plan de gestion en lien avec des mesures compensatoires, animé par le bureau d'études Naturalia.

Sur le site de l'étang de la Surgenne (environ 7ha) le diagnostic révèle un intérêt écologique très fort pour le cortège d'odonates lié aux lagunes forestières du triangle landais (Leucorrhine à front blanc et Leucorrhine à queue large notamment). Si les odonates sont à l'origine de cette mise en protection, les inventaires réalisés révèlent également une petite portion d'habitat paratourbeux particulièrement intéressant avec la présence de Lycopode inondé et de Rossolis intermédiaire. On note également la présence de plusieurs espèces protégées comme le Damier de la Succise, le Fadet des laïches, l'Epipactis des marais, la Loutre d'Europe, le Martin-pêcheur ou encore la Rainette méridionale.

Le premier plan de gestion de l'étang de la Surgenne a été approuvé par le Conseil Scientifique du 19 novembre 2020 pour la période 2021-2025. La préservation des herbiers flottants et des libellules inféodées en est le point d'orgue.

Présentation du projet 2026 :

L'année 2026 sera majoritairement consacrée au bilan du premier plan de gestion de l'étang de la Surgenne. Ce travail consistera à faire le point sur la réalisation de l'ensemble des actions, évaluer l'atteinte des objectifs et tirer les enseignements des cinq premières années de mise en œuvre d'un plan de gestion écologique pour l'étang de la Surgenne. Par ailleurs, afin de tenir compte du contexte budgétaire difficile du Département de la Gironde et les incertitudes quant au maintien des subventions, la programmation prévisionnelle a été réduite et le plan de financement, à la demande de la mairie, ne prévoit pas de cofinancement du Département de la Gironde.

Les actions jugées prioritaires ou essentielles seront maintenues en parallèle de ce bilan.

C'est notamment le cas du suivi STELI qui sera réalisé, comme chaque année, en suivant le protocole habituel, permettant d'avoir une analyse fine et suivie dans le temps de ce taxon aux qualités bio-indicatrices.

En parallèle, trois passages ciblés aux périodes et météo favorables seront réalisés afin de rechercher la présence de leucorrhines aux étangs de l'Estauleyre (notamment la Leucorrhine à front blanc et la Leucorrhine à gros thorax, observées sur ce site deux années de suite).

Du temps sera consacré à l'animation territoriale, afin de maintenir le lien avec les partenaires et les habitants du territoire, notamment en lien avec les nombreux courriers envoyés aux propriétaires forestiers dans l'optique d'élargir le projet de création de mares aux propriétés privées.

Par ailleurs, les travaux de création de mare, qui n'ont pas pu être réalisés en 2025, sont reportés pour 2026, avec le temps d'encadrement des travaux, et se feront dès que les conditions seront réunies (disponibilité de l'entreprise et conditions environnementales), le devis ayant été signé par la mairie début janvier 2026. A ceux là s'ajouteront les deux créations de mares déjà prévues en 2026, portant la réalisation des travaux à 4 mares cette année.

Enfin, concernant le volet sensibilisation, les animations scolaires seront à nouveau proposées à destination des élèves de cycle 2 d'une école miossaise, dont le choix sera discuté avec l'animatrice nature de la mairie. Une animation grand public sera également proposée, elle pourra prendre la forme d'un stand pédagogique à l'occasion de la fête du parc Birabeille, en proposant, cette année, de nouveaux ateliers.

Plan de financement prévisionnel :

Partenaire	Taux	Montant
Agence de l'Eau Adour-Garonne	50,00%	19 803,45 €
Mairie de Mios	50,00%	19 803,45 €
		39 606,89 €

Détail des actions :

code action	Intitulé action	Coût prestation	Coût CEN NA
<i>PG - animation de plans de gestion</i>			
MS11	Rédaction du bilan du plan de gestion		3 731,00 €
CS2	Suivi STELI des odonates (9 passages)		2 870,00 €
CS2	Recherche de Leucorrhines l'Estauleyre		574,00 €
MS12	Animation territoriale		861,00 €
MS7 - CS7 - CS10	Suivi du site		574,00 €
MS9	COFIL		574,00 €
MS10	Coordination, gestion administrative et financière		1 680,00 €
<i>TR - Travaux sur les milieux naturels</i>			
-	Encadrement technique pour la création d'un réseau de mares forestières		1 435,00 €
-	Création de 4 mares (devis entreprise Rollin)	22 128,00 €	-
<i>VA - Valorisation</i>			
PA1	2 animations scolaires		574,00 €
PA3	1 animation grand public		287,00 €
CC1	Communication générale		287,00 €
	Frais de missions		1 342,49 €
	Frais généraux		2 689,40 €
	Coût total CEN NA		13 447,00 €
	Coût travaux prestation		22 128,00 €
	Coût total du projet 2026		39 606,89 €



CONVENTION D'APPLICATION N°8 - 2026

Préservation et valorisation de l'Etang de la Surgenne

Commune de Mios

-

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

Préambule :

Le Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine (ci-après CEN Nouvelle-Aquitaine) développe, conformément à la Charte nationale des Conservatoires, des actions de protection d'espaces naturels notamment par voie de maîtrise foncière ou d'usage et assure l'étude, la gestion conservatoire ainsi que la mise en valeur durable du patrimoine naturel, des espèces, des habitats et des paysages que recèle la région Nouvelle-Aquitaine.

La commune de Mios a été reconnue pour son patrimoine odonatologique dans le cadre de la mise en œuvre de la déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur des Odonates en ex-Aquitaine.

Étant entendu que la commune de Mios comprend sur son territoire des espaces naturels remarquables du point de vue écologique et paysager, notamment des étangs présentant de forts enjeux biodiversité avec la présence d'espèces patrimoniales rares et protégées de plantes et de libellules (leucorrhines) inventoriées par le CEN Nouvelle-Aquitaine.

Étant entendu que le CEN Nouvelle-Aquitaine a donc souhaité se rapprocher de la commune de Mios afin d'envisager un partenariat permettant un porté à connaissance de ce patrimoine naturel remarquable ainsi que la préconisation de mesures permettant sa gestion durable.

Étant entendu qu'une meilleure connaissance des espaces et des espèces de ce territoire contribue à la meilleure connaissance du patrimoine naturel néo-aquitain.

Étant entendu que cet espace peut servir de support pour la sensibilisation et la découverte d'un environnement de proximité, dans les limites compatibles avec la conservation des milieux et des espèces sensibles.

Étant entendu que les milieux présents peuvent être sujet à un certain nombre de dégradations d'origine naturelle (fermeture de certains milieux, etc.) ou humaine (déprise agricole, pollutions, espèces exotiques envahissantes, etc.).

Le CEN Nouvelle-Aquitaine a réalisé en 2017, dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur des Odonates, une notice de gestion sur les lagunes présentes en Gascogne. Toutefois, les actions de restauration et de gestion proposées prennent en compte la biodiversité globale de chacun des

étangs. La restauration d'habitats favorables aux leucorrhines ne saurait en effet justifier la destruction ou l'altération d'un habitat favorable à une autre espèce menacée ou protégée par la loi.

Une action de sensibilisation a été également mise en œuvre en 2017 avec la pose d'un panneau pédagogique sur le site de la Surgenne, détaillant les enjeux de conservation et les menaces pesant sur les espèces de leucorrhines du site.

Une convention a été signée le 4 juin 2019 entre la Commune de Mios et le CEN Nouvelle-Aquitaine pour la réalisation du programme d'action 2019 des étangs de Mios. Aucun programme d'action n'a été déployé en 2020.

Vu la convention 2017-2026 'Oasis Odonates' pour la préservation, la gestion et la valorisation des étangs et lagunes de la commune de Mios (33) en date du 11/07/2017.

Il a en conséquence été convenu et arrêté ce qui suit :

Entre :

La Commune de Mios, représentée par **Monsieur Cédric PAIN**, agissant au nom et en qualité de Maire de la Commune de Mios, mandaté par le conseil municipal par délibération en date du 16 mars 2023.

Ci-après dénommée la Commune de Mios

Et :

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, représenté par **Monsieur Jean-Michel CLEMENT**, agissant au nom et en qualité de Président mandaté par le Conseil d'administration par délibération en date du 29/01/2025. .

Ci-après dénommé le CEN Nouvelle-Aquitaine,

ARTICLE I : OBJET DE LA CONVENTION.

La présente convention d'application s'inscrit dans le cadre du partenariat établi entre la Commune de Mios et le CEN Nouvelle-Aquitaine.

Elle fixe les termes de la mission confiée par la Commune de Mios, maître d'ouvrage, au Conservatoire, gestionnaire des étangs de Mios, pour la mise en œuvre du programme d'action pour l'année 2026, élaboré dans le cadre du plan de gestion multi-sites 2021-2025 et en articulation avec la déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur des odonates.

ARTICLE II : OPERATIONS PREVUES.

Conformément au plan de gestion de l'étang de la Surgenne (2021-2025), le programme d'actions 2026 prévoit notamment les opérations suivantes :

- Suivis, veilles et inventaires écologiques :

- Mise en œuvre des suivis écologiques : faune (STELI odonates, recherche Leucorhines),
- Rédaction du bilan du plan de gestion 2021-2025
- Animation territoriale pour la bonne mise en œuvre du plan de gestion (incluant l'organisation des réunions et la rédaction d'un rapport annuel d'activités).
- Coordination technique, administrative et financière du dossier.
- Travaux de gestion et de restauration :
 - Encadrement technique pour la création d'un réseau de mares forestières (4 mares créées)
- Communication et sensibilisation :
 - Réalisation d'une animation à destination du grand public.
 - Réalisation de deux animations à destination des scolaires.
 - Communication générale sur les actions

ARTICLE III : BUDGET ET PLAN DE FINANCEMENT.

Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 39 606,89 € selon l'affectation suivante :

- montant prévisionnel revenant au CEN Nouvelle-Aquitaine pour cette opération s'élève à 17 478,89 €,
- montant affecté à la prestation (création de 4 mares forestières) à hauteur de 22 128 € TTC.

Les opérations de la présente convention seront réalisées dans un délai de 18 mois à compter de l'accord de financement de l'ensemble des partenaires financiers ou de leur accord pour le démarrage anticipé des actions.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit comme suit :

Partenaire financier	Montant (€)	Taux (%)
Agence de l'Eau Adour-Garonne	19 803,45 €	50,00 %
Commune de Mios	19 803,44 €	50.00 %
TOTAL	39 606.89 €	100%

** La présente demande tient compte du coefficient de solidarité appliquée pour l'année 2025 par le Département de la Gironde pour la commune de Mios (0,94), et des difficultés de financement pour l'année 2026. De plus, le montant subventionné par le Département ne prend pas en compte les dépenses de frais généraux ni celles liées aux actions d'animation nature à destination du grand public ou des écoles car ne faisant pas partie des dépenses éligibles.*

La présente convention est susceptible de faire l'objet d'un avenant dans l'éventualité où le plan de financement de l'opération définitif serait amené à être modifié par l'un des partenaires.

ARTICLE IV : MODALITES DE PAIEMENT.

Le montant total de la convention s'élève 39 606,89 €

Il sera versé par la commune de Mios :

- à l'ensemble des différents prestataires pour les prestations extérieures (création de mares forestières)
- au CEN Nouvelle-Aquitaine pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage à hauteur de 17 478,89 € selon les modalités suivantes :
 - Un acompte de 50%, soit 8 739,45 €, sera crédité au compte du CEN Nouvelle-Aquitaine, à la signature de la présente convention.
 - Le solde de 50%, soit 8 739,44 €, sera versé sur présentation d'un rapport d'exécution et du mémoire en dépenses correspondant.

ARTICLE V : RESPONSABILITÉ ET OBLIGATIONS COMPTABLES.

Les activités du CEN Nouvelle-Aquitaine sont placées sous sa responsabilité exclusive. Le Conservatoire devra en conséquence souscrire tout contrat d'assurance de façon à ce que la Commune de Mios ne puisse être inquiétée pour les actions entreprises par lui.

Le CEN Nouvelle-Aquitaine s'engage à remettre chaque année à la Commune de Mios le compte-rendu financier propre au programme d'action.

Par ailleurs, le CEN Nouvelle-Aquitaine fera procéder chaque année à un contrôle exercé par un commissaire aux comptes et s'engage à transmettre à l'administration tout rapport produit par celui-ci dans les délais utiles.

ARTICLE VI : AVENANT.

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention définie d'un commun accord entre les parties fera l'objet d'un avenant. Celui-ci précisera les éléments modifiés dans la convention sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article I.

ARTICLE VII : DURÉE.

La convention est établie pour la durée de réalisation des opérations du programme 2026.

ARTICLE VIII : RÉSILIATION.

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties si, dans le mois suivant la réception d'une mise en demeure envoyée en recommandé avec accusé de réception, le cocontractant n'a pas pris les mesures appropriées pour remédier à ce manquement contractuel.

Enfin, en cas de manquement particulièrement grave à ces obligations, la convention pourra être résiliée de plein droit sans préavis.

Fait à Mios, le **XXXX**,

Pour le Conservatoire d'espaces naturels de
Nouvelle-Aquitaine

Pour la Commune de Mios

Le Président
Jean-Michel CLEMENT

Le Maire
Cédric PAIN

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ».



2025

Rapport d'activités



Plan de gestion de l'étang de la Surgenne

Mios (33)



TABLE DES MATIERES

PRESERVATION DES ETANGS A LEUCORRHINES DE MIOS.....	1
SYNTHESE DES ACTIVITES 2025	2
Informations clés de l'année	2
Connaitre	2
Gérer	3
Valoriser	3
Accompagner	4
Illustrations et figures	5
Tableau récapitulatif des actions 2025	10



TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Herbiers aquatiques favorables aux leucorrhines. Étang de la Surgenne – © Bailleux, 2012	1
Figure 2 - La Surgenne © DESCHAMPS 2021	1
Figure 3 - - Leucorrhine à front blanc © DESCHAMPS	1
Figure 4 – Libellule à quatre tâches sur le transect STELI. © Boué 2025	2
Figure 5 – Suivi flore de la zone paratourbeuse. © Deschamps 2025	2
Figure 6 – Elèves de l'école des Ecureuils © Deschamps L. 2025	3
Figure 7 – Atelier exuvies de libellules, fête du parc Birabeille. © Mairie de Mios 2025	3
Figure 8 – Souchet vigoureux, espèce exotique envahissante, étang de la Surgenne © Deschamps 2025.....	3
Figure 9 - Visuel de communication produit et diffusé par le CEN et la mairie	4
Figure 10 - Chantier avec les BTS GPN © Deschamps 2025	4
Figure 11 – Panneau de site © Deschamps 2025.....	4
Figure 12 – STELI : évolution de la richesse spécifique totale par année entre 2013 et 2025.....	5
Figure 13 - STELI : évolution de l'abondance moyenne des odonates par passage entre 2013 et 2025	6
Figure 14 – STELI : évolution de la richesse spécifique moyenne par passage entre 2013 et 2025	6
Figure 15 - Suivi flore : représentation de l'évolution des espèces caractéristiques de fermeture dans les relevés entre 2021 et 2025	6
Figure 16 - Suivi flore : représentation de l'évolution des espèces caractéristiques d'un enrichissement trophique dans les relevés entre 2021 et 2025.....	7
Figure 17 - Suivi flore : évolution des perturbations physiques sur la zone paratourbeuse, exprimée en nombre de relevés en fonction de la note de dégradation entre 2021 et 2025.....	8
Figure 18 - bathymétrie de l'étang de la Surgenne, 2025 © Fédération de pêche de la Gironde	8
Figure 19 - Cartographie des habitats naturels de l'étang de la Surgenne, 2025	9
Tableau 1 – STELI : résultats bruts de 2025.....	5
Tableau 2 - Bilan des actions 2025	10



Située dans le sud-ouest de la Gironde, à proximité du Bassin d'Arcachon, la commune de Mios bénéficie d'une forte attractivité et jouit d'un dynamisme économique et démographique important. Elle fait également partie du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et son patrimoine naturel n'est pas en reste, notamment grâce à la présence de la Leyre traversant la commune. Néanmoins, ce sont d'autres sites naturels communaux, moins réputés mais d'une grande richesse patrimoniale, qui font l'objet de ce projet : trois étangs miossais, sites de reproduction d'espèces de libellules rares et protégées : les leucorrhines.



Habitats remarquables

- Gazons amphibies des eaux acides et oligotrophes
- Dépressions tourbeuses
- Landes humides atlantiques

Flore remarquable

Lycopode inondé	P	VU
Laîche blonde	-	VU
Epipactis des marais	P	NT
Rosolis à feuilles rondes	P	NT
Rosolis intermédiaire	P	LC

Faune remarquable

Leucorr. à large queue	P	EN
Leucorrhine à f. blanc	P	NT
Fadet des Laîches	P	VU
Damier de la Succise	P	NT
Loutre d'Europe	P	LC
Martin-pêcheur d'Eur.	P	VU
Chevalier guignette	P	NT
Verdier d'Europe	P	VU
Lézard vivipare	P	LC

P : protection nationale

Statuts de liste rouge régionale/nationale : préoccupation mineure (LC), quasi-menacé (NT), vulnérable (VU), données insuffisantes (DD), en danger d'extinction (EN), en danger critique d'extinction (CR)

Objectifs de gestion

- Favoriser les ceintures de végétation flottante et amphibie du bord d'étang et les Leucorrhines qui en dépendent
- Conserver les zones d'habitats tourbeux et des espèces végétales associées dont le Lycopode inondé et les Droséras
- Veiller au maintien des fonctionnalités écologiques
- Garantir une pêche durable et attractive

Contacts

Lola DESCHAMPS, chargée de mission
- antenne Gironde : 07 66 43 54 01



Figure 1 - Herbiers aquatiques favorables aux leucorrhines. Étang de la Surgenne - © Bailleux, 2012

Type de milieu

Étang artificiel avec ses ceintures de végétation, notamment aquatique, quelques gazons amphibies et des landes humides.

Maîtrise foncière/d'usage

- Propriétés de la commune de Mios
- Convention cadre de partenariat « Oasis Libellules » signée en 2017 entre la commune de Mios et le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.
- Premier plan de gestion de l'étang de la Surgenne 2021-2025

Localisation

Sud-ouest de la Gironde, à l'est du Bassin d'Arcachon

Commune

Mios (33380)

Superficie

6,96 hectares (site de la Surgenne)

Classements, zonages et protections

Zone NS du PLU ; Zone N2000 « Vallées de la Grande et de la Petite Leyre » ; PNR des Landes de Gascogne ; ZNIEFF type 2 adjacente



Figure 2 - La Surgenne © DESCHAMPS 2021

Histoire du site

Le Plan Régional d'Action en faveur des Odonates d'Aquitaine (PRAO) est la déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur des Libellules. Ces programmes d'action visent à assurer la conservation des espèces les plus menacées de France. La Leucorrhine à large queue et la Leucorrhine à front blanc font partie de ces espèces cibles, et une action spécifique du PRAO vise à mettre en protection les sites de reproduction de ces espèces. Les étangs de Surgenne, l'Estauleyre et Beauchamp à Mios sont des sites de reproduction dont le maintien est très important pour la conservation de ces espèces à l'échelle régionale et même nationale.

Aussi, en 2017, une convention cadre dite « Oasis Libellules » est signée entre la commune de Mios, l'AAPPMA locataire des étangs, Le Brochet Boien, et le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine pour maintenir ou restaurer le bon état écologique de ces étangs. Une notice de gestion est alors rédigée pour les trois étangs, puis les efforts se sont concentrés sur l'étang de la Surgenne par le biais d'un plan de gestion, l'étang de l'Estauleyre faisant l'objet de mesures compensatoires en parallèle et l'étang de Beauchamp ayant un potentiel écologique plus modeste que les deux précédents.



Figure 3 - Leucorrhine à front blanc © DESCHAMPS

SYNTHESE DES ACTIVITES 2025

INFORMATIONS CLES DE L'ANNEE

L'année 2025 est la dernière année de mise en œuvre du premier plan de gestion de l'étang de la Surgenne.

Connaître :



Figure 4 – Libellule à quatre tâches sur le transect STELI. © Boué 2025



Figure 5 – Suivi flore de la zone paratourbeuse. © Deschamps 2025

- Le suivi STELI des Odonates a été réalisé avec 9 passages protocolés. Les résultats montrent une communauté d'odonates plus riche et plus diversifiée que les années précédentes, avec 21 espèces recensées, et 10,7 espèces contactées en moyenne par passage. Les abondances sont encore timides (131 individus en moyenne par passage) et restent dans la moyenne des années précédentes. On notera que cette année encore, aucune Leucorrhine n'a été observée sur la Surgenne. Deux espèces d'intérêt ont cependant été observées, toutes deux figurant sur la liste des espèces ciblées par la déclinaison régionale du PNA libellules : le Leste des bois, présent ponctuellement sur 'l'étang (dernière observation en 2022) et la Naïade aux yeux rouges, espèce plutôt inféodée aux eaux bien végétalisées. Il est possible que ces observations soient à mettre en relation avec une amélioration de la qualité écologique du site et les efforts liés à l'empoissonnement ces dernières années. Seul le recul permis par le temps et les suivis à venir permettront de confirmer cette hypothèse.
- En 2025 et pour la deuxième année consécutive, la leucorrhine à front blanc et la leucorrhine à gros thorax ont été observées sur les étangs de l'Estauleyre, sans que leur autochtonie n'ait pu être prouvée. Des recherches iront dans ce sens en 2026.
- Réalisé tous les deux ans, le suivi floristique de la zone paratourbeuse a été réalisé. Les 9 quadrats aléatoires de 2x2 mètres permettent de surveiller l'évolution de cet habitat patrimonial. Ils apportent des informations sur les perturbations physiques du milieu, ainsi que les perturbations biotiques. Les résultats de 2025 montrent que les perturbations physiques (piétinement) ont nettement diminué, très probablement en lien avec l'installation des barrières par la mairie. Les perturbations biotiques, elles, sont observées par deux axes :
 - o le recouvrement des espèces liées à des niveaux trophiques supérieurs, qui reflètent l'enrichissement des eaux du lac. Leur proportion semble stable entre 2023 et 2025 mais est toujours relativement élevée. A ce stade, il n'y a pas de levier d'action qui semble envisageable.
 - o Le recouvrement d'espèces liées aux stades d'évolution de la végétation supérieurs, qui indiquent une évolution/fermeture du milieu. Ces espèces, qui avaient connu une progression entre 2021 et 2023, ont considérablement décru entre 2023 et 2025, probablement en lien avec des opérations ces deux dernières années de coupe et d'arrachage (ligneux, etc).
- En 2025, la cartographie des habitats naturels a été révisée. La version précédente datait de 2017, et cette actualisation, en plus d'être un outil de travail nécessaire, permet de suivre efficacement l'évolution globale du site et de ses habitats en termes de typologie et de surface. Néanmoins, les conditions de réalisation ont changé depuis 2017, il est à noter un biais observateur (quoique probablement marginal) mais surtout une évolution des outils : l'utilisation d'un drone a permis d'obtenir des photographies aériennes extrêmement précises là où le détournage précis des habitats était peu précis par le passé. Aussi, les évolutions de surface de certains habitats sont à interpréter avec précaution.



Figure 8 – Souchet vigoureux, espèce exotique envahissante, étang de la Surgenne © Deschamps 2025



Figure 6 – Elèves de l'école des Ecureuils © Deschamps L. 2025



Figure 7 – Atelier exuvies de libellules, fête du parc Birabeille. © Mairie de Mios 2025

On notera par exemple une régression forte des habitats d'herbiers aquatiques de 81% (bien que le constat soit connu, les proportions sont peu fiables), une régression de 39% des phragmitaies, et une réduction de la zone paratourbeuse de 60%. En revanche, un constat plutôt fiable tient quant à lui à la caractérisation de certains habitats, plutôt d'affinité oligotrophiques, qui sont devenus d'affinité mésotrophiques, avec des changements de communautés végétales accompagnant la dérive trophique connue de l'étang.

- Une veille a été maintenue sur les espèces exotiques envahissantes afin de prévenir les installations. Aucun nouveau pied ou repousse de *Baccharis* n'a été observée, ni aucune autre installation problématique. Certaines espèces continuent néanmoins leur progression (Souchet vigoureux, Paspale dilaté, *Bident* feuillu) sans qu'aucune action de lutte ne puisse être envisageable.
- En 2024, un étrépage localisé avait été réalisé afin de stimuler la germination d'espèces pionnières à enjeux (suspicion ancienne de présence de *Lycopode* inondé) et le suivi printanier et estival de la zone n'a pas permis de confirmer la présence de l'espèce.
- Concernant les herbiers aquatiques, ils semblent se maintenir sur le secteur nord-est, mais ont quasiment disparu de la pointe sud de l'étang. Contrairement à ce qui a été affirmé en COPIL, le passage drone a bien été réalisé (les fichiers n'avaient pas été retrouvés avant le COPIL). Le calcul de la surface des herbiers aboutit à 1918 m², soit une surface supérieure aux deux dernières années à des dates sensiblement comparables. Cela semble suggérer une variabilité interannuelle relativement importante, sans que le recul actuel ne permette de trancher en faveur d'une tendance actuelle d'évolution.
- Le suivi des niveaux d'eau et de l'empoissonnement de l'étang se poursuit, et le recul à moyen terme permettra de mettre en relation ces données avec les évolutions écologiques du site.
- A noter également concernant le volet connaissances, la fédération de pêche de la Gironde a réalisé le 23 mai 2025 la bathymétrie de l'étang de la Surgenne, fournissant un outil précieux pour alimenter les réflexions sur la gestion de l'étang.

Gérer :

- Les réflexions prévues afin d'envisager le développement d'un fourré en bordure d'autoroute n'ont pas pu être réalisées faute de temps.
- Les travaux de coupe sélective de ligneux sur la zone paratourbeuse ont été réalisées, et ont permis de lutter contre les espèces de fourrés : saules, bouleaux, bourdaines, brande et autres ligneux ont été coupés, notamment en lisière afin de limiter le grignotage de la zone via l'expansion des lisières.

Valoriser :

- En 2025, la mairie a installé les panneaux de présentation du site de l'étang de la Surgenne. Des petits panneaux de sensibilisation sur les déchets et pour sensibiliser à la sensibilité de certaines végétations ont également été installés en janvier 2025.
- Les animations scolaires ont eu lieu avec l'école des Ecureuils. Suite à une demande de l'école, et en concertation avec la mairie, deux journées complètes ont été réalisées pour 4 classes afin de répondre aux besoins d'équité des élèves. Les animations se sont bien passées et les retours sont toujours bons.
- L'animation grand public a pris la forme d'une tenue de stand à l'occasion de la fête du parc Birabeille comme les années précédentes à la demande de la mairie. L'atelier de présentation et découverte des exuvies de libellules fonctionne toujours bien.



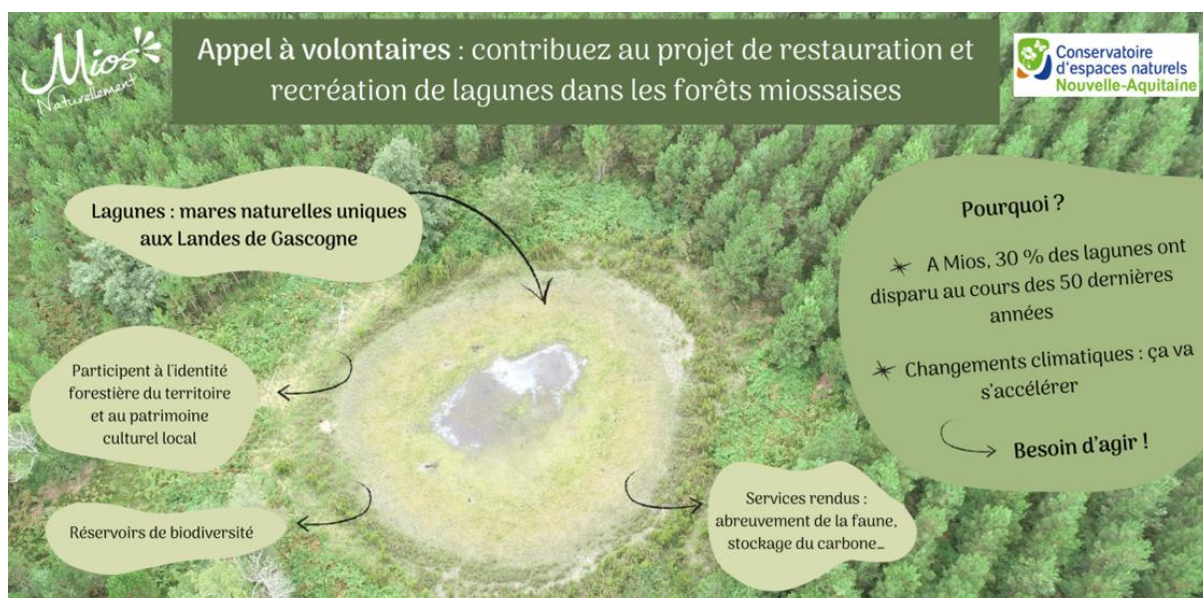
Figure 11 – Panneau de site © Deschamps 2025



Figure 10 - Chantier avec les BTS GPN © Deschamps 2025

Accompagner :

- Projet de création de mares en forêt communale : le projet s'est poursuivi malgré quelques freins observés. Deux des emplacements sélectionnés ont fait l'objet de travaux de nettoyage (coupe de jeunes ligneux etc) par des étudiants en BTS GPN de l'EGPN de Bordeaux. Plusieurs rendez-vous avec des entreprises ont été réalisés afin de réaliser les travaux. Cependant, le manque de réactivité des entreprises couplés à des événements météo n'ont pas permis de mener cette action à terme avant la fin de l'année 2025.
- Projet de création de mares en propriétés privées : en parallèle, il a été envisagé de tenter de développer les mares forestières en forêt privée. Des contacts ont été pris et des supports de communication diffusés afin de communiquer autour de la démarche. Des recherches ont également été faites afin de trouver des moyens de financement de ces opérations. Le Fonds MAIF pour le Vivant semble être un bon candidat, bien que des contreparties puissent freiner les potentiels participants. A ce stade, de l'animation foncière a débouché sur l'envoi de 125 courriers aux principaux propriétaires de forêts miossaises afin de tenter de les sensibiliser et de les faire adhérer au dispositif. A ce jour, seulement deux contacts ont été établis en retour de ces courriers. Des contacts intéressants ont néanmoins été pris avec plusieurs acteurs du territoire et de la forêt, notamment le CRPF, qui pourra relayer auprès de propriétaires mais qui souhaite attendre le retour d'expérience de travaux en forêt communale dans un premier temps.



La Mairie de Mios et le CEN Nouvelle-Aquitaine recherchent des propriétaires forestiers volontaires pour restaurer ou créer une ou plusieurs lagunes/mares sur leurs parcelles

- ✳ Espace de 30 à 50 mètres de diamètre nécessaire
- ✳ Travaux 100% financés
- ✳ Signature d'une convention (accord) avec la Mairie et le CEN NA

Infos et
contact :

Lola DESCHAMPS
l.deschamps@cen-na.org
07 66 43 54 01

Figure 9 - Visuel de communication produit et diffusé par le CEN et la mairie

ILLUSTRATIONS ET FIGURES

Tableau 1 – STELI : résultats bruts de 2025

Nom français	Nom latin	26/05/2025	11/06/2025	19/06/2025	09/07/2025	22/07/2025	28/07/2025	01/08/2025	12/08/2025	16/09/2025
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	3	5	2	3	3	6	2	3	2
Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>			1	1					
Caloptéryx	<i>Calopteryx sp.</i>	1								
Agrion délicat	<i>Ceragrion tenellum</i>	10	17	22	10	31	22	13	7	29
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	31	59	29						
Agrion	<i>Coenagrionidae</i>	4		7	3	2	5	1	1	
Cordulégastre	<i>Cordulegaster sp.</i>							1		
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>	1	2							
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	5	22	30	39	33	38	36	31	12
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	1					1			
Naïade de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>			14	6	32	15		15	6
Naïade aux yeux rouges	<i>Erythromma najas</i>								8	
Naïade au corps vert	<i>Erythromma viridulum</i>				8	7	5			
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	23	19	50	23	10	9	9	24	7
Leste des bois	<i>Lestes dryas</i>			3			1			
Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>									6
Libellule à quatre taches	<i>Libellula quadrimaculata</i>	6	18	17	5	3	2			
Libellulidé	<i>Libellulidae</i>					1				
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>			13					1	
Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	4	8		7	22	14	9	24	6
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	2	7							
Sympétrum	<i>Sympetrum sp.</i>									1
Sympétrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>			1						5
Trithémis annelé	<i>Trithemis annulata</i>		5	7	7	16	20	16	19	24
Abondances		91	162	196	112	160	138	87	133	98
Richesse spécifique		12	10	13	11	11	12	8	10	10
Abondance moyenne par passage		131								
Rich spécifique totale annuelle		21								

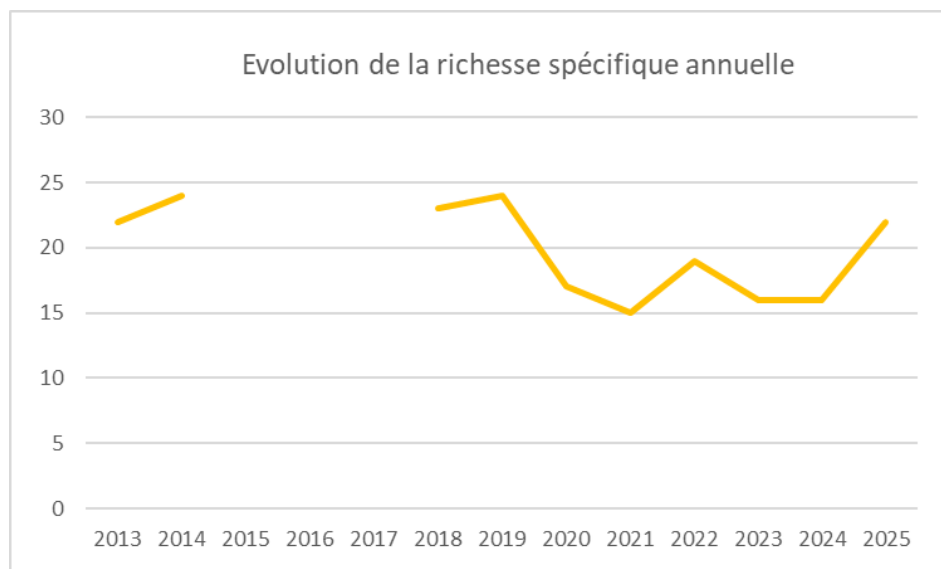


Figure 12 – STELI : évolution de la richesse spécifique totale par année entre 2013 et 2025

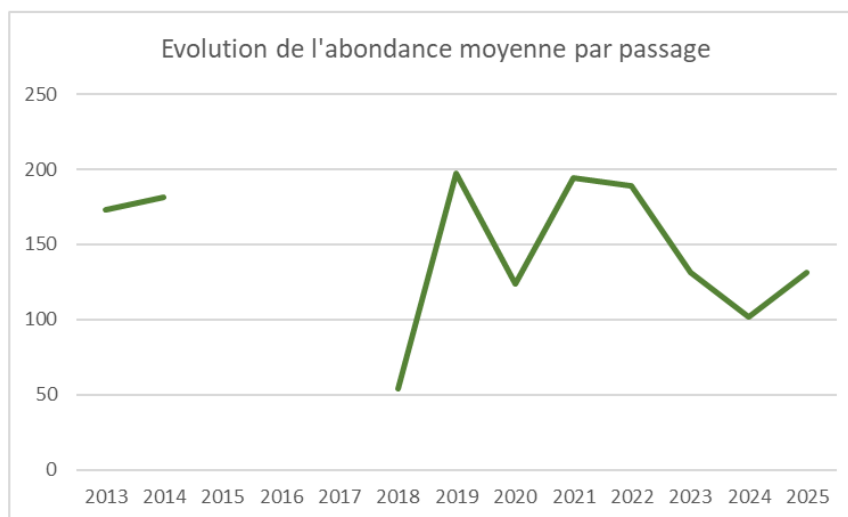


Figure 13 - STELI : évolution de l'abondance moyenne des odonates par passage entre 2013 et 2025

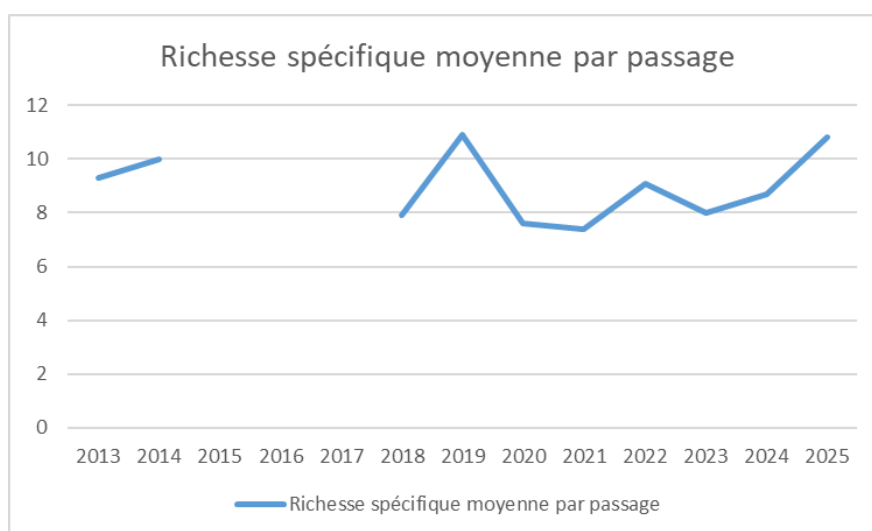


Figure 14 – STELI : évolution de la richesse spécifique moyenne par passage entre 2013 et 2025

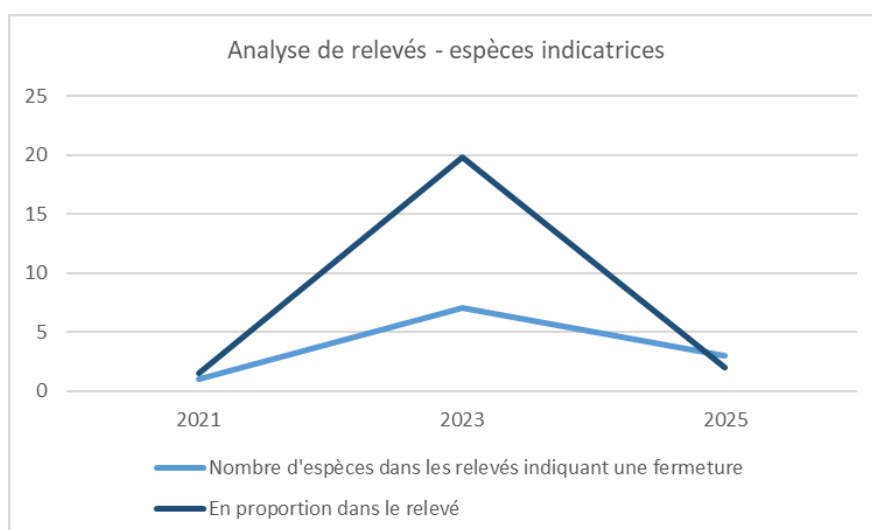


Figure 15 - Suivi flore : représentation de l'évolution des espèces caractéristiques de fermeture dans les relevés entre 2021 et 2025

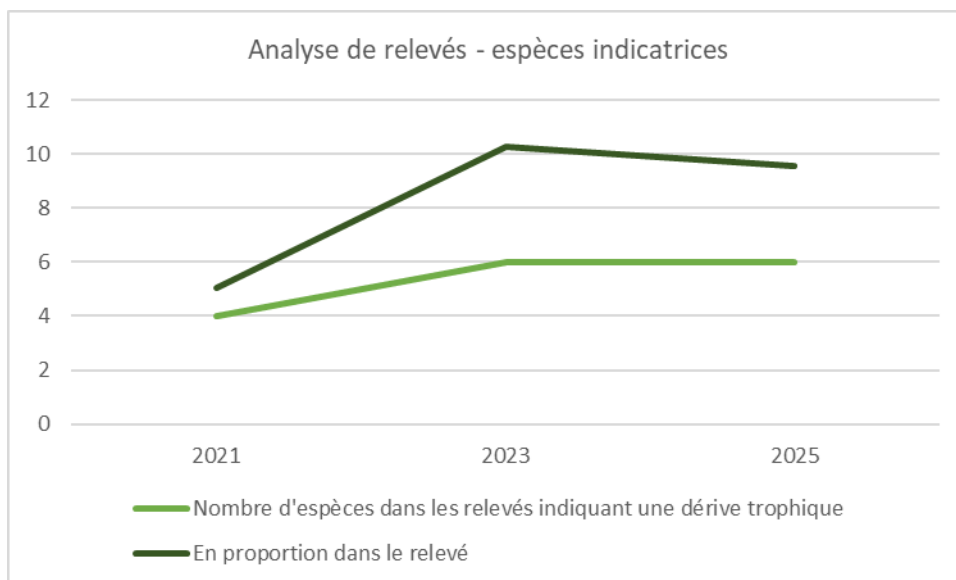
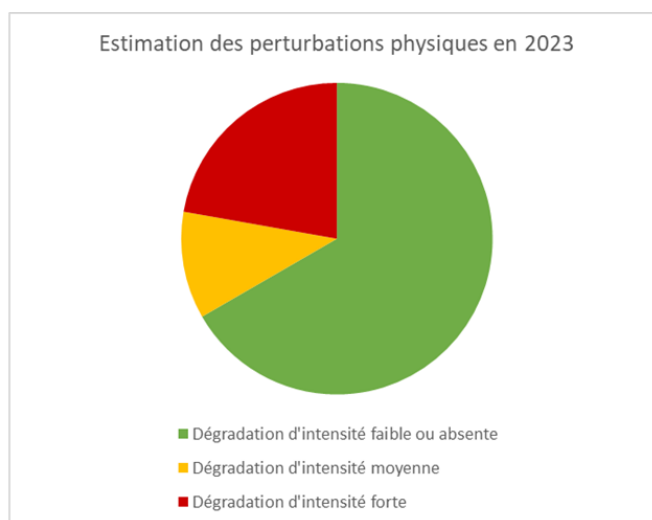
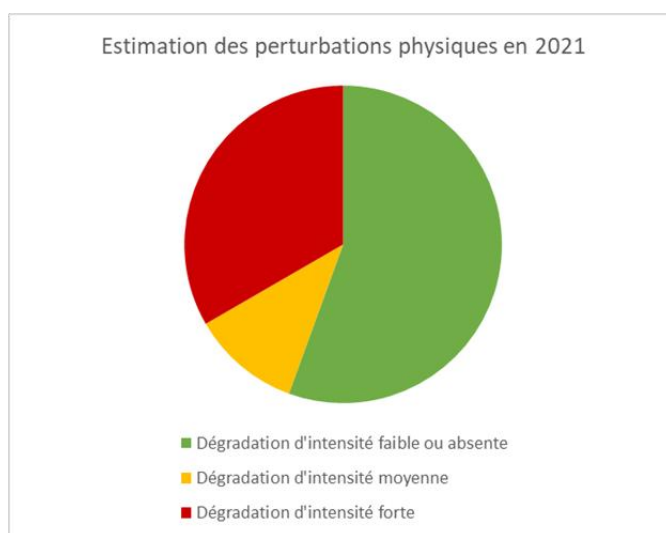


Figure 16 - Suivi flore : représentation de l'évolution des espèces caractéristiques d'un enrichissement trophique dans les relevés entre 2021 et 2025



Cartographie des habitats naturels de l'étang de la Surgenne - Mios, 2025



Habitats naturels - Typologie EUNIS

- Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents (C1.2)
- Végétations flottant librement des plans d'eau mésotrophes (C1.22)
- Sources, ruisseaux de sources et geysers (C2.1)
- Phragmitaies à *Phragmites australis* (C3.21)
- Gazons en bordure des étangs acides à eaux peu profondes (C3.413)
- Sables et galets exondés nus des lacs d'eau douce (C3.64)
- Prairies oligotrophes humides ou mouilleuses (E3.5)

- Formations à *Pteridium aquilinum* (E5.3)
- Landes humides méridionales (F4.12)
- Landes atlantiques à *Erica* et *Ulex* (F4.23)
- Landes atlantiques à *Erica* et *Ulex* (F4.23) sous Pinèdes à *Pinus pinaster* (G3.71)
- Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à *Salix* (F9.2)
- Sentiers (H5.61)

0 100 m

Fond Google Satellite



Figure 19 - Cartographie des habitats naturels de l'étang de la Surgenne, 2025



RECAPITULATIF DES ACTIONS 2025

Tableau 2 - Bilan des actions 2025

Thématiques	Code action	Opérations	Etat	Analyse/Commentaires
PG : Animation de plans de gestion validés	CS1	Suivi des herbiers aquatiques	✓	Contrairement à ce qui a été dit en comité de pilotage (les fichiers n'avaient pas été retrouvés alors) le passage drone au dessus de l'étang de la Surgenne afin de pouvoir suivre précisément l'évolution surfacique des herbiers aquatiques a bien été réalisée. Les calculs illustrent une surface plus importante que les deux années précédentes : 1918 m² d'herbiers aquatiques (potamots et utriculaire) ont été détournés précisément (contre 685 m² en 2024 et 1247 m²).
	CS2	Suivi des odonates	✓	Le suivi STELI des odonates a été réalisé avec 9 passages. Les résultats sont satisfaisants et montrent une tendance à l'amélioration des cortèges en termes de richesse et de diversité, bien que les abondances restent timides. Aucune leucorrhine n'a été observée sur la Surgenne, tandis que la leucorrhine à front blanc et la leucorrhine à gros thorax ont été observées pour la deuxième année consécutive à l'Estauléyre.
	CS3	Suivi des habitats tourbeux	✓	Le suivi floristique de la zoen paratourbeuse a été réalisé avec 9 quadras aléatoires de 2x2m. Les résultats indiquent globalement une dérive trophique présente mais qui semble stable depuis 2023, et une baisse des espèces liées à l'ourlification grâce aux travaux menés depuis deux ans. Les perturbations liées au piétinement sont en nette baisse depuis l'installation des barrières par la mairie.
	CS6	Suivi cartographique de l'évolution des habitats naturels	✓	La cartographie des habitats naturels datant de 2017 a bien été mise à jour, permettant de réactualiser cet outil et de permettre une veille (relative) sur l'évolution des cortèges en termes de quantité et de qualité.
	CS7 - CS10	Suivi des niveaux d'eau et suivi de l'empoissonnement	✓	Les suivis des niveaux d'eau et de l'empoissonnement ont bien été réalisés et viennent alimenter une base de données qui pourra être analysée à moyen et long terme afin de mieux comprendre les dynamiques écologiques sur l'étang de la Surgenne.
	SP2	Améliorer la quiétude du site par le développement d'un fourré en bordure d'autoroute	✗	Il était prévu de consacrer du temps afin d'étudier la faisabilité technique de laisser se développer un fourré en bord de piste au dessus de l'étang, afin de favoriser la tranquillité de la faune et des usagers. Un contact devait être établi avec la DFCI afin d'évoquer les possibilités et contraintes en termes de sécurité. Cette action n'a pas pu être mise en oeuvre faute de temps.
	-	Animation foncière locale	✓	En parallèle du projet de création de mares en forêt communale, une initiative a été lancée afin de développer également ce type d'initiative en forêt privée. Au total, 125 courriers ont été envoyés à des propriétaires de parcelles forestières à Mios.
	MS7 - MS9 - MS10 - MS12 - MS13	Coordination, animation et valorisation territoriale, retours d'expérience, réunions, comité de pilotage, rédaction du rapport d'activités etc.	✓	Du temps a été consacré au partage et à la concertation avec les partenaires, notamment dans le cadre du projet de création de mares forestières. Les actions habituelles liées aux tâches administratives, financières, à l'élaboration de la programmation, à la tenue du COPIL et à la rédaction de son compte-rendu ont bien été réalisées. Le présent rapport sera livré courant février 2025.
TR : Travaux	-	Encadrement technique pour la création d'un réseau de mares forestières	!	Bien que les travaux n'aient pas pu avoir lieu avant la fin de l'année 2025, beaucoup de temps a été consacré à l'encadrement des travaux, au lien avec les partenaires et les entreprises (accompagnement pour les devis, visite des sites pour vérifier les niveaux d'eau, etc).
	IP4	Contenir le développement des saules et des bouleaux	✓	Les travaux de coupe sélective des ligneux et arbustes sur la zone paratourbeuse ont bien été réalisés durant l'hiver 2025.
VA : Valorisation	PA2	Animation grand public	✓	A l'instar des années précédentes, un stand a été tenu lors de la fête du Parc Birabeille, le samedi 13 septembre 2025. Un atelier "découverte des exuvies de libellules" a été proposé et la fréquentation était très bonne.
	CC1	Communication générale	✓	Un support de communication a été créé et diffusé.
	PA1	Proposer des animations à destination des scolaires	✓	En 2025, les animations scolaires ont été proposées à l'école des Ecureuils. Suite à une sollicitation exceptionnelle et en accord avec la mairie, dans un souci d'équité entre élèves, deux journées ont été réalisées soit une journée de plus que prévue (en utilisant du temps prévu sur d'autres tâches).





Une association au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie de territoires



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org



Contact :
CEN Nouvelle-Aquitaine
Antenne 33
7 impasse Jean Pages
33140 VILLENAVE D'ORNON
antenne33@cen-na.org

avec le concours financier de



Crédit photographique : © CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire
Publication du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine - Imprimé par nos soins



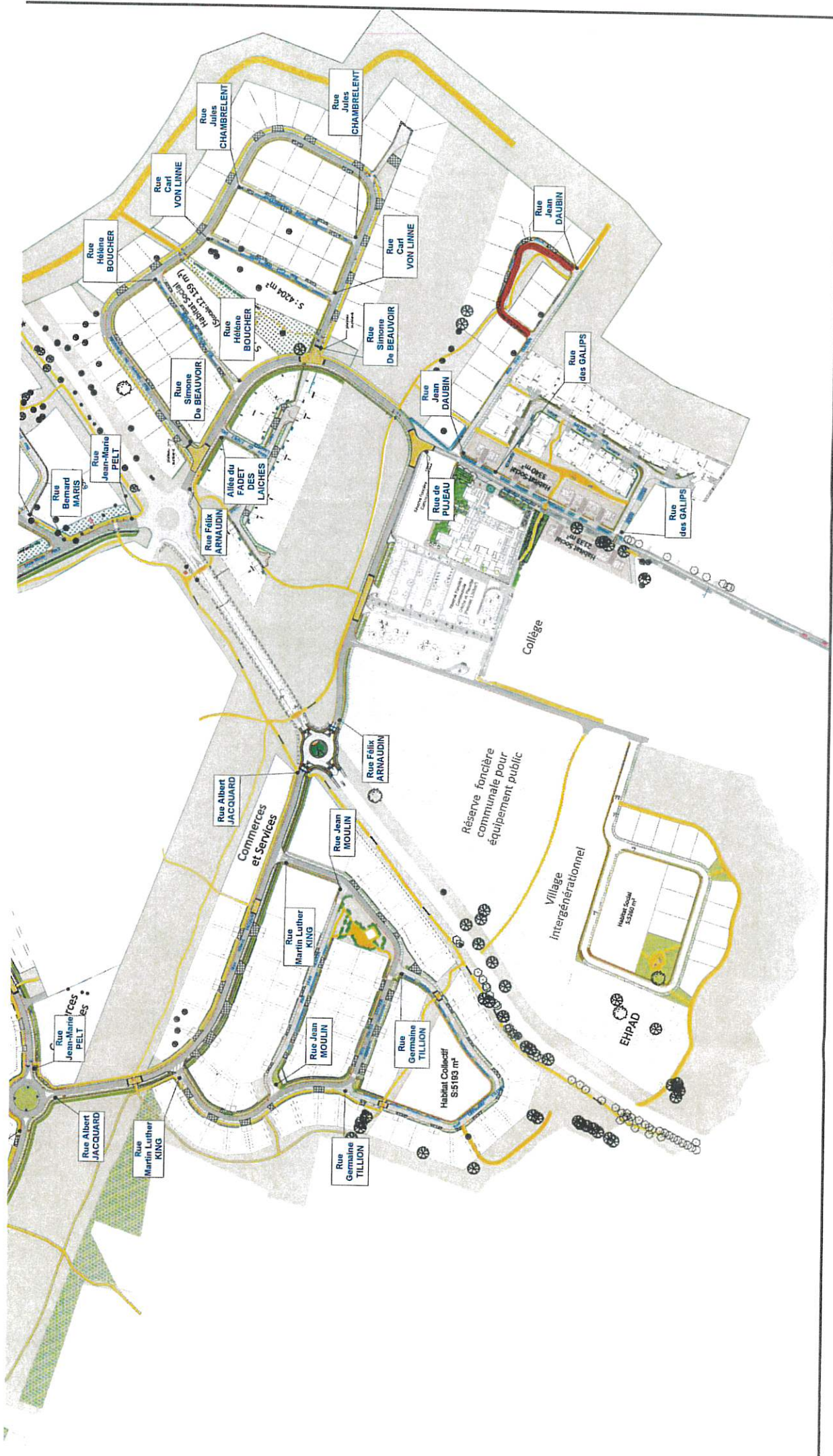
COMMUNE DE MIOS -

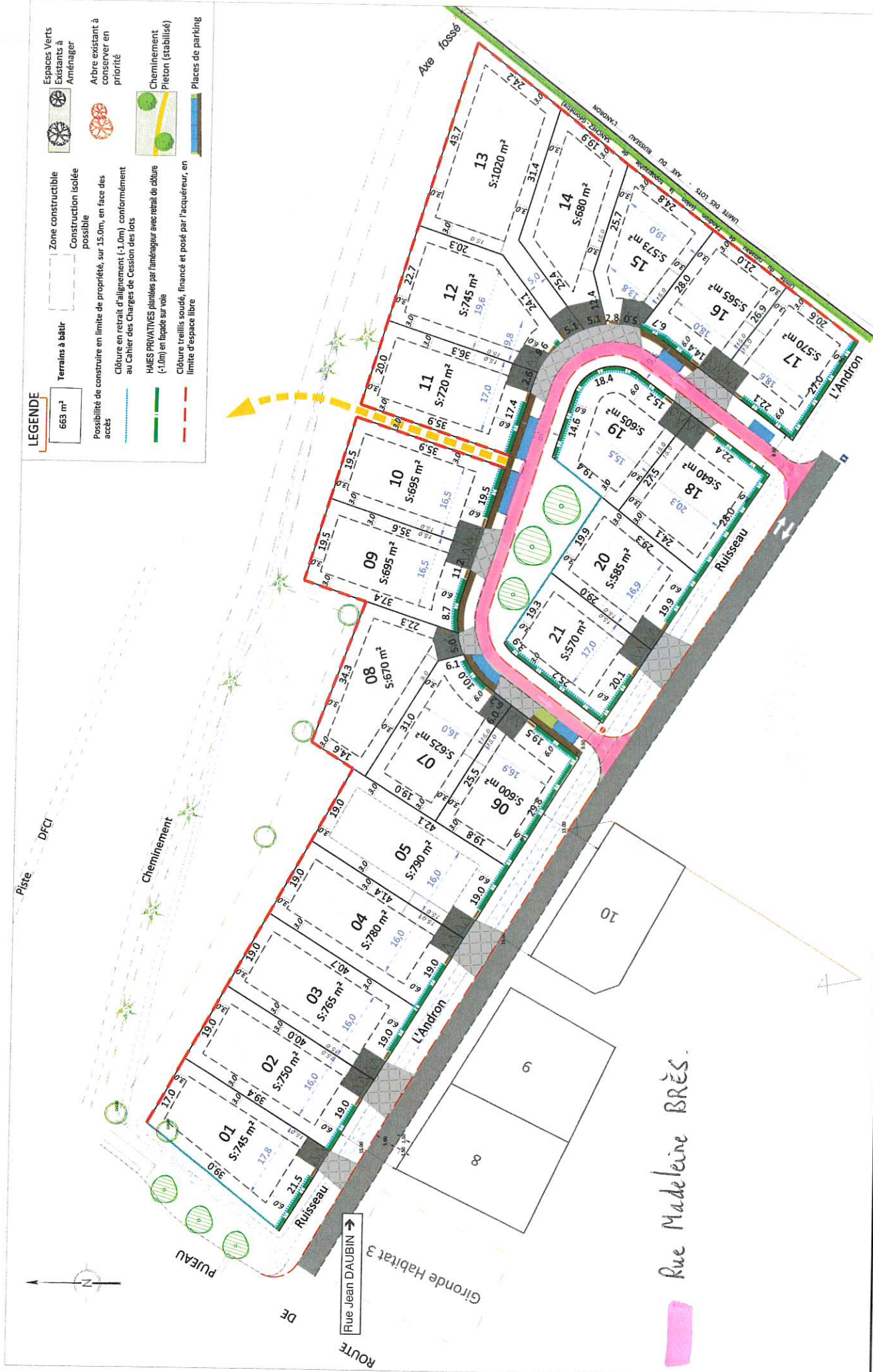
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MARS 2026 A 19 HEURES

Délibération n°2026/21

Objet : ZAC Terres Vives, éco-domaine de Mios – Dénomination d'une rue.

ANNEXE





COMMUNE DE MIOS -

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MARS 2026 A 19 HEURES

Délibération n°2026/22

Objet : Définition des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR).

ANNEXE